

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



SIVOM
Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac

Route du Circuit - La Graouade
31800 Saint-Gaudens

Tél : 05 61 94 73 73
Fax : 05 61 95 99 02

Le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac réalise tous les ans un rapport sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets et sur l'ensemble des activités de la collectivité.

Ce bilan d'activité annuel répond à une obligation légale détaillée à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités territoriales. Cet article prévoit que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année à l'ensemble de ses adhérents, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance.

Table des Abréviations

ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADMR :	Aide à domicile en milieu rural
ALU :	Aluminium
BRF	Bois Raméal Fragmenté
CA :	Compte Administratif
CACES :	Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité
CC :	Communauté de Communes
CDT :	Centre De Tri
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CNPN :	Conseil National de Protection de la Nature
COI :	Concentrat Osmose Inverse
DASRI	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DASTRI :	Éco-organisme en charge de la gestion des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DEA	Déchets d'Éléments d'Ameublement
DEEE	Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques
DIB :	Déchets Industriels Banals
DMS :	Déchets Ménagers Spéciaux
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DRPE :	Document Relatif à la Protection des Explosions
ECO-DDS :	Éco-organisme en charge des Déchets Diffus Spécifiques ménagers
E.L.A	Emballages Liquides Alimentaires
E.M.R	Emballages Ménagers Recyclables
FFOM :	Fraction Fragmentissable des Ordures Ménagères (biodéchets)
ICPE :	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
I.S.D.N.D	Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
INRS :	Institut National de Recherche et de Sécurité
JRM :	Journaux - Revues - Magasins
LDG :	Lignes Directrices de Gestion
OM	Ordures Ménagères
P.E.H.D	PolyÉthylène Haute Densité
P.E.T	PolyÉthylène Téréphtalate
REP :	Responsabilité Élargie des Producteurs
PF	Pompes Funèbres
PL :	Poids Lourd
PLPDMA :	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
ROM :	Ramassage des Ordures Ménagères
RH :	Ressources Humaines
RS	Redevance Spéciale
SDIS :	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIVOM	Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples
SMTD :	Syndicat Mixte de Traitement des Déchets
SYSTEM :	Syndicat de Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères
TB :	Tableau de bord
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TGAP	Taxe Générale des Activités Polluantes
TOM	Traitement des Ordures Ménagères
TROM	TRansport des Ordures Ménagères
VL :	Véhicule léger

Sommaire

1

Le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac

- A** Le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac
- B** Les communes adhérentes - les compétences
- C** Le SYSTOM des Pyrénées
- D** Évolution des structures SIVOM / SYSTOM

2

Budget général du SIVOM

- A** Les dépenses
- B** Les recettes

3

Les blocs de compétences

- A** Compétences ordures ménagères
- B** La voirie
- C** Les pompes funèbres
- D** Les autres services
- E** Les fonctions supports

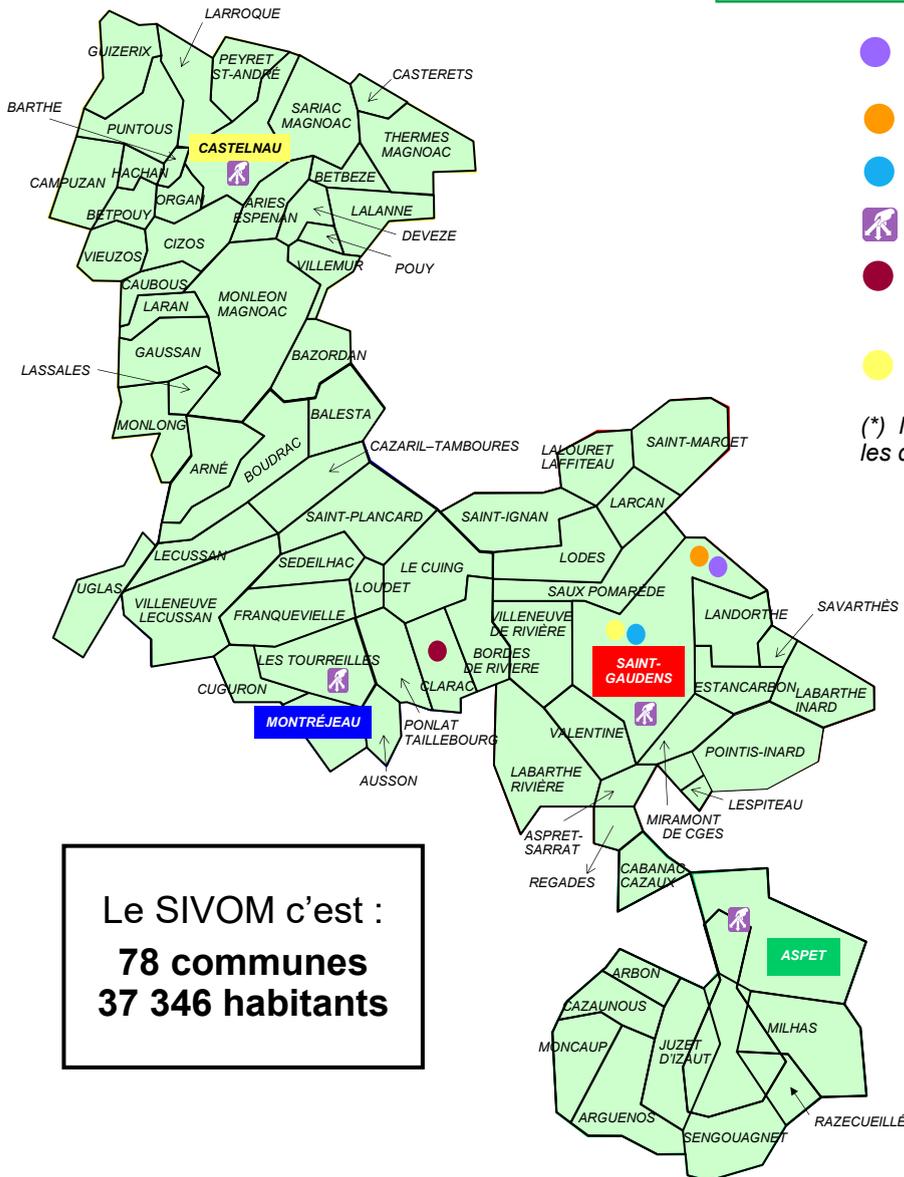
4

La crise sanitaire COVID-19

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) est un syndicat mixte fermé à la carte conformément aux dispositions de l'article 1 de ses statuts. L'article 3 de ses statuts précise qu'à titre accessoire, le SIVOM peut effectuer des prestations relevant de ses compétences pour le compte de collectivités territoriales, établissements publics et particuliers.

A Le territoire du SIVOM

NOTRE TERRITOIRE ÉTENDU ET SEMI-RURAL



- Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (*)
- Plate Forme de Compostage
- Bâtiments administratifs
- Déchèteries
- Pompes funèbres
Atelier
Voirie
- Centre de Tri (*)

(*) le centre de tri et l'ISDND accueillent les emballages et les déchets des 8 collectivités du SYSTOM des Pyrénées

Le SIVOM c'est :
78 communes
37 346 habitants

Les compétences obligatoires du SIVOM :

Traitement des déchets ménagers, assimilés et gravats
Transport des déchets ménagers, assimilés, gravats et produits recyclables

Les compétences optionnelles du SIVOM :

Collecte des déchets ménagers
Collecte sélective, valorisation matière des déchets ménagers et assimilés
Travaux de voirie
Valorisation des boues de station d'épuration
Service pompes funèbres
Secrétariat intercommunal
Restauration scolaire
Portage de repas à domicile
Montage, location de podiums et chapiteaux
Bois énergie (fabrication de plaquettes forestières, coupes de bois, transport du bois et produits finis)
Communication

Organe de décision du SIVOM, le comité syndical se compose de 256 délégués titulaires.

Ces délégués forment l'organe délibérant du **comité syndical** du SIVOM.

Le **Président du SIVOM** est élu par les délégués.

2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants sont désignés pour représenter la commune, 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la communauté de communes. Ces délégués sont représentants pour une ou plusieurs compétences.

B Adhésion des communes aux compétences du SIVOM



Adhésion en direct des communes aux compétences du SIVOM

Adhésion de la Commune représentée par la Communauté de communes

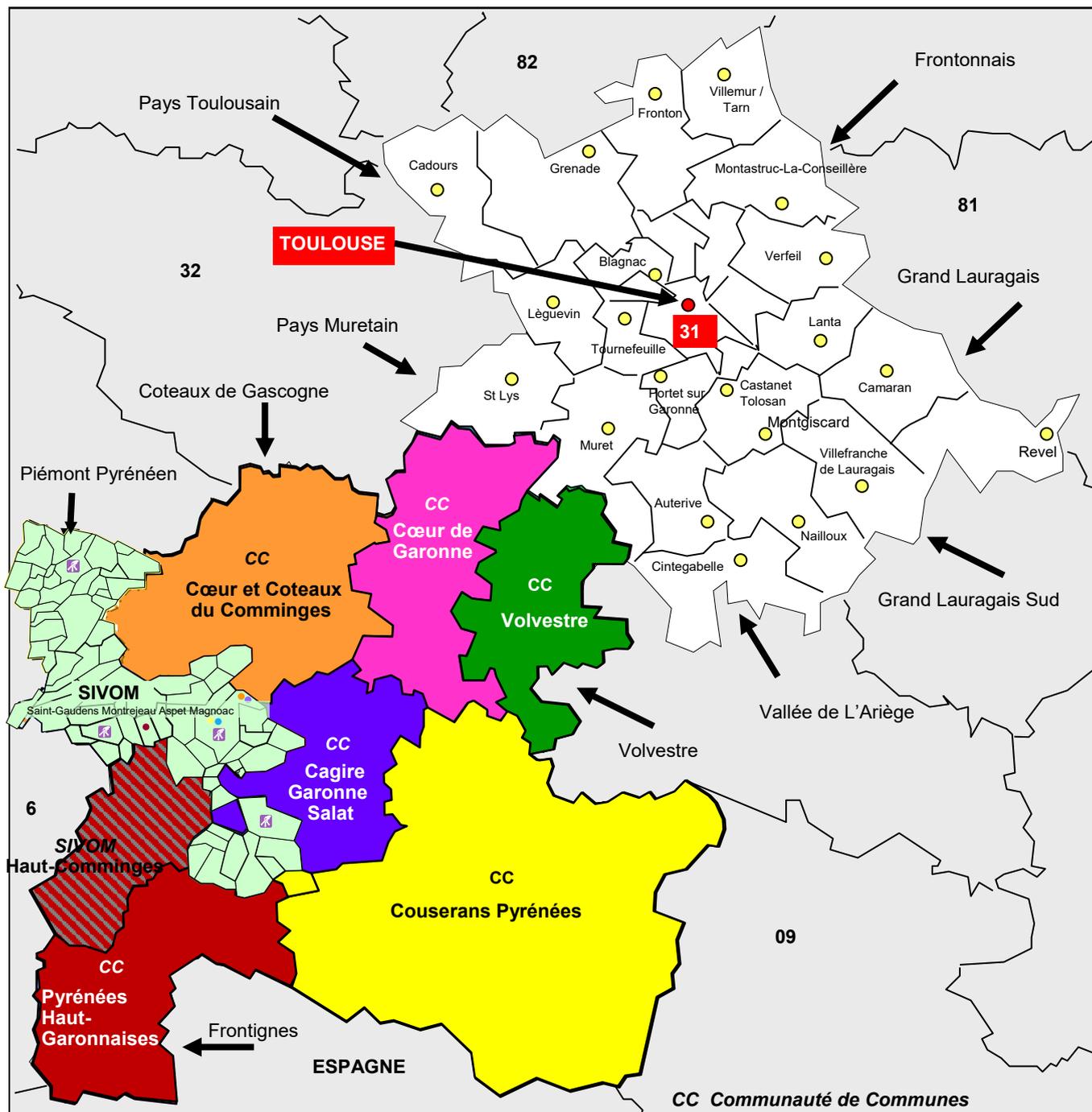
	Collecte ordures ménagères et sélective	Transport ordures ménagères et sélective, traitement déchets ménagers, valorisation,...	Travaux de voirie	Service Pompes Funèbres	Secrétariat Intercommunal	Restauration scolaire	Portage de repas à domicile	Montage, location podiums, chapiteaux...	Communication	Valorisation des boues de station	Bois Énergie
Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges en représentation substitutions des communes											
Ausson											
Aspret-Sarrat											
Balesta											
Bordes-de-Rivière											
Boudrac											
Cazaril-Tambourès											
Clarac											
Cuguron											
Estancarbon											
Franquevielle											
Labarthe-Inard											
Labarthe-Rivière											
Lalouret-Laffiteau											
Landorthe											
Larcac											
Le Cuing											
Lécussan											
Les Tourreilles											
Lespiteau											
Lieux											
Lodes											
Loudet											
Miramont-de-Cges											
Montréjeau											
Pointis-Inard											
Ponlat-Taillebourg											
Régades											
Rieucazé											
Saint-Gaudens											
Saint-Ignan											
Saint-Marcet											
Saint-Plancard											
Saux-et-Pomarède											
Savarthès											
Sédeilhac											
Valentine											
Villeneuve-de-Rivière											
Villeneuve-Lécussan											

	Collecte ordures ménagères et sélective	Transport ordures ménagères et sélective, traitement déchets ménagers, valorisation,...	Travaux de voirie	Service Pompes Funèbres	Secrétariat Intercom- munal	Restau- ration scolaire	Portage de repas à domicile	Montage, location podiums, chapi- teaux...	Communi- cation	Valori- sation des boues de station	Bois Énergie
Communauté de Communes Cagire Garonne Salat en représentation substitution des communes											
Arbon											
Arguenos											
Aspet											
Cabanac-Cazaux											
Cazaunous											
Juzet-d'Izaut											
Milhas											
Moncaup											
Razecueillé											
Sengouagnet											
Communauté de Communes Plateau de Lannemezan et des Baïses en représentation substitution des communes											
Arné											
Uglas											
Communauté de Communes Pays de Trie et du Magnoac en repré- sentation substitution des communes											
Ariès-Espanan											
Barthe											
Bazordan											
Betbèze											
Betpouy											
Campuzan											
Castelnau-Magnoac											
Casterêts											
Caubous											
Cizos											
Devèze											
Gaussan											
Guizerix											
Hachan											
Lalanne-Magnoac											
Laran											
Larroque											
Lassales											
Monléon-Magnoac											
Monlong											
Organ											
Peyret-Saint-André											
Pouy											
Puntous											
Sariac-Magnoac											
Thermes-Magnoac											
Vieuzos											
Villemur											

C LE SYSTEM des PYRÉNÉES

Les collectivités adhérentes

- Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises
- Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges
- Communauté de Communes Couserans-Pyrénées
- Communauté de Communes Cœur de Garonne
- Communauté de Communes Cagire Garonne Salat
- Communauté de Communes Volvestre
- SIVOM du Haut Comminges
- SIVOM Saint-Gaudens Montrejeau Aspet Magnoac



L'ensemble de ces 6 Communautés de Communes et de ces 2 syndicats mixtes fermés dont le SIVOM constituent Le SYSTEM des Pyrénées. Le SYSTEM des Pyrénées regroupe ainsi 466 communes, soit plus de 178 000 habitants.

Le SYSTOM des Pyrénées n'exerce pas les compétences qui lui ont été confiées par ses membres. En effet, il a été constitué sans moyens matériels de nature à lui permettre d'assurer ses compétences, étant entendu au moment de sa création qu'il utiliserait les installations et les services du SIVOM.

Le SIVOM assure donc le transport et le traitement des déchets (le service étant ensuite facturé au SYSTOM des Pyrénées), et réalise tous les investissements importants pour assurer la réalisation de ces missions.

En 2015, la Chambre Régionale des Comptes a analysé les relations SIVOM / SYSTOM et a conclu à la nécessité de clarifier les relations entre les 2 entités de manière à donner une base juridique solide à la prestation de service que le SIVOM effectue pour le compte du SYSTOM. Pour ce faire, les 2 entités ont fait appel à un Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage en vue de réaliser un audit juridique, financier et organisationnel.

Déroulement de l'étude :

- choix du bureau d'étude début mai 2021
- **1^{ère} phase** : état des lieux des statuts (au regard de la loi NOTRe) et des structures (inventaires matériels, installations et personnels (rendu de la phase en septembre 2021)
- **2^{ème} phase** : perspectives d'évolutions destinées à mettre en place un véhicule juridique adapté (rendu de la phase en décembre 2021)
- **3^{ème} phase** : approfondissement des préconisations juridiques et opérationnelles pour régulariser les relations entre les structures (rendu de la phase au 1er trimestre 2022)
- **4^{ème} phase** : accompagnement à la mise en place des solutions retenues

Le bureau d'étude a rendu ses conclusions finales lors de la réunion du 15 décembre 2021.

2 scénarios ont été envisagés pour consolider la situation juridique entre les 2 entités :

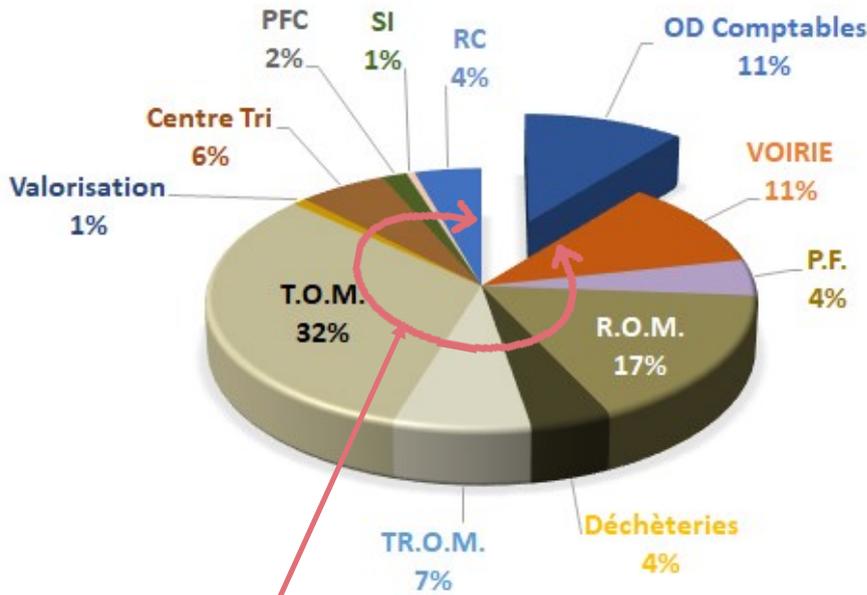
Scénario 1 qui permettrait de faire coïncider la réalité opérationnelle avec les actes administratifs adoptés, en finalisant dans les faits le transfert de la compétence « transport et traitement » des déchets ménagers du SIVOM au SYSTOM.

Scénario 2 conduisant le SIVOM à se retirer du SYSTOM, afin que les 2 syndicats, qui resteraient compétents en matière de transport et traitement des déchets, puissent réaliser une véritable coopération, soit sous forme contractuelle, soit par la création d'une SPL.

L'exercice 2022 verra l'aboutissement de l'étude commencée en 2021 pour clarifier juridiquement les relations entre le SIVOM et le SYSTOM. Dans le courant de l'année, le choix et la méthode d'organisation des structures devront être fait pour une possible mise en place des changements à opérer en 2023.



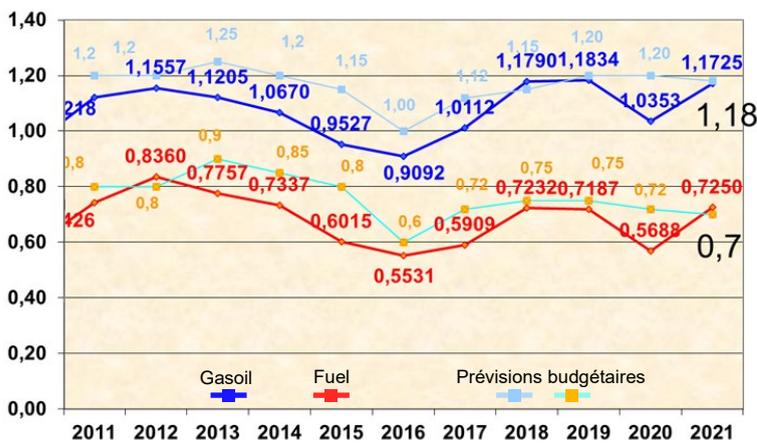
A Les dépenses



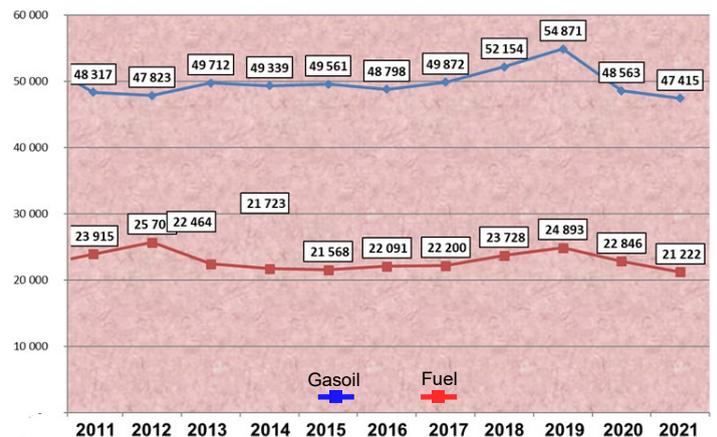
Total de la dépense d'exploitation du tableau de bord : 25 961 157 €

Répartition carburant

Moyenne du prix au litre des carburants



Évolution des quantités moyennes mensuelles consommées

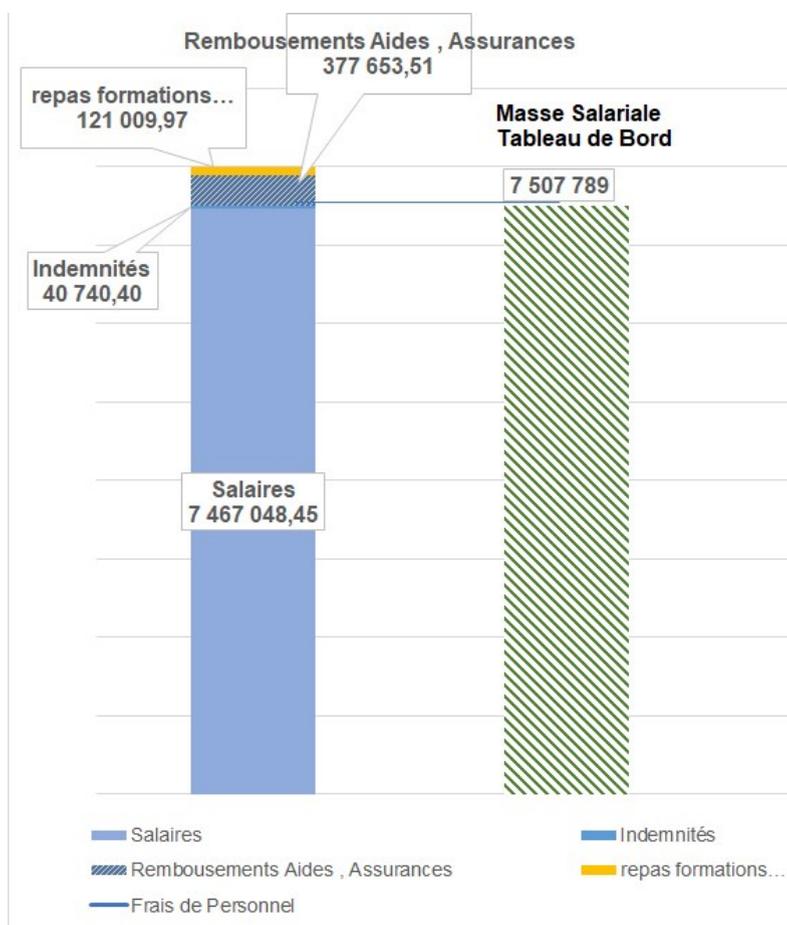


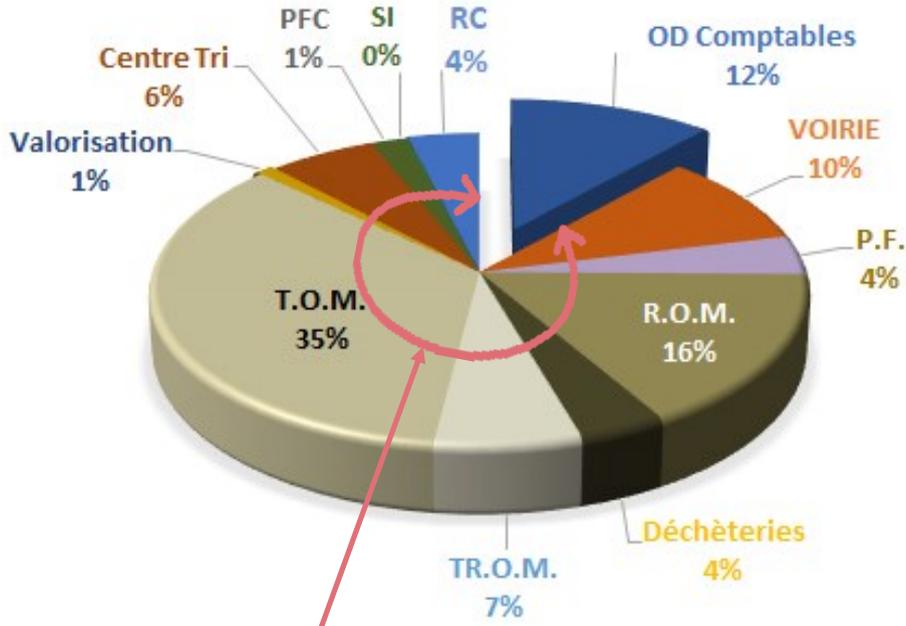


Représentation de la masse salariale



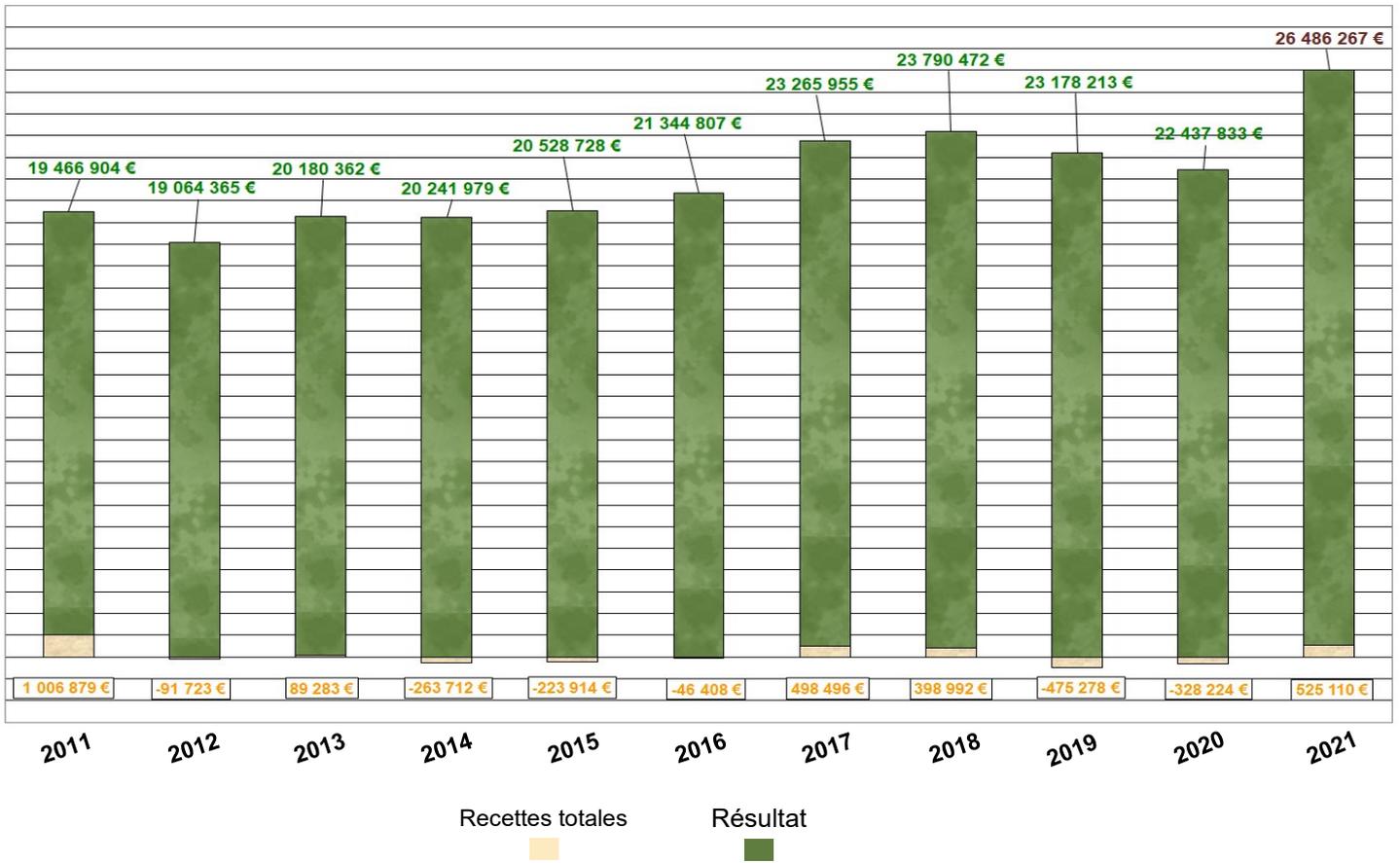
Masse salariale





**Total des recettes d'exploitation du tableau de bord :
26 486 267 €**

Évolution du résultat cumulé



A Compétences ordures ménagères et assimilées

- 1) LE TRAITEMENT (TOM)
- 2) LA PLATE-FORME DE COMPOSTAGE (PFDC)
- 3) LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE
- 4) LE CENTRE DE TRI (CDT)
- 5) LE TRANSPORT (TROM)
- 6) LA COLLECTE (ROM)
- 7) LES DÉCHÈTERIES

B La voirie

LE SERVICE VOIRIE

C Les Pompes funèbres

LE SERVICE DES POMPES FUNÈBRES

D Les autres services

- 1) LE SECRÉTARIAT INTERCOMMUNAL
- 2) LE RESTAURANT

D Les fonctions supports

- 1) LES SERVICES ADMINISTRATIFS
- 2) L'ATELIER

A Compétences ordures ménagères et assimilées

1) LE TRAITEMENT (TOM) - PRÉSENTATION

Les effectifs :

- 15 agents titulaires
- 11 contractuels

Le matériel :

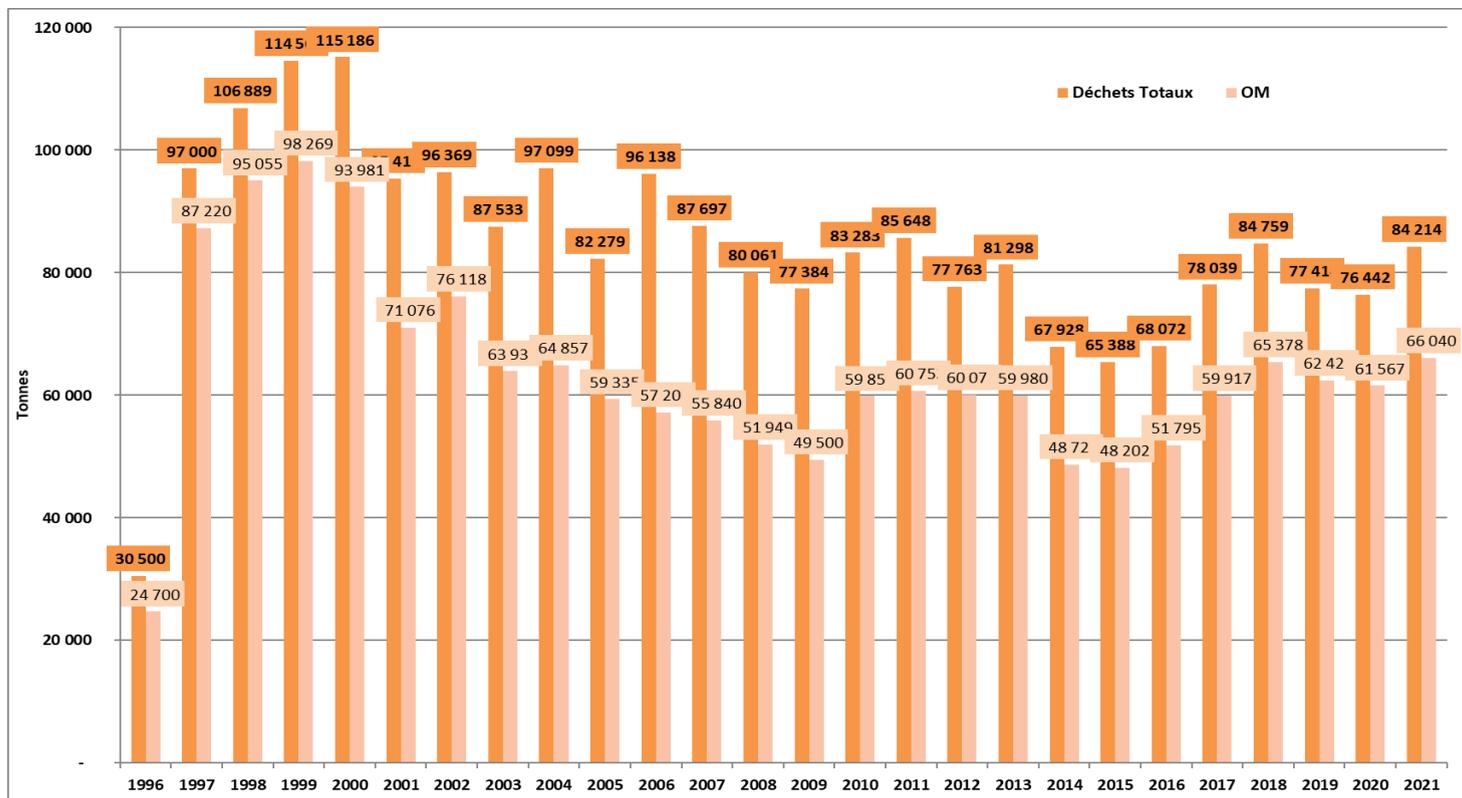
- 3 tracteurs
- 2 tombereaux
- 1 tondeuse télécommandée
- 1 pelle à chenille
- 1 camions citerne
- 2 compacteurs
- 1 chargeur pneu
- 1 mini pelle
- 1 big country
- 4 véhicules légers



Tous les apports de déchets sont pesés et enregistrés informatiquement à l'entrée du site. Les déchets traités sont ainsi suivis quantitativement et qualitativement en fonction de leur provenance.

Les indicateurs techniques

Quantité d'ordures ménagères collectées, transportées et enfouies pour le SYSTOM des Pyrénées et le SMTD65



Nature et quantité de déchets traités au Pihourc (en tonnes)

NATURE DES DECHETS	Total (t)
Ordures Ménagères	66 040
Déchets Industriels Banaux (DIB)	2 840
Déchets verts non compostables	26
Encombrants	13 338
Refus de tri et du compostage	1 871
Déchets de dégrillage	98
TOTAL	84 214

La proportion de déchets traités se répartit comme suit :

OM, encombrants, refus de tri et de compostage, déchets verts non compostables **96 %**,
DIB 4 %.

Le **SMTD65** (collecte hors SYSTOM) autorisé par l'Arrêté d'exploitation complémentaire du 2 juin 2016 a permis de traiter **18 796 tonnes** de déchets ménagers sur le site de Pihourc, ce qui représente 28 % des ordures ménagères entrantes.

Les activités sur le site de Pihourc

Exercice avec les sapeurs-pompiers

ENTRAÎNEMENT DU GROUPE D'EXPLORATION LONGUE DURÉE

Une dizaine de sapeurs-pompiers du groupe d'exploration longue durée a participé à un exercice qui s'est déroulé sur le site de Pihourc à Liéoux.

Ce dernier dispose d'un long tunnel qui se prête bien aux missions de ces spécialistes qui, pour rappel, sont entraînés pour intervenir, en complément des moyens opérationnels courants, dans des milieux clos confinés tels que les caves, les parkings souterrains, les galeries techniques et les tunnels.

L'exercice consistait, ce jour là, à secourir une personne, victime de malaise dans ce tunnel de 800 m dans une atmosphère toxique, et ainsi d'évaluer la capacité des sapeurs-pompiers à porter l'appareil respiratoire isolant durant une longue durée et de travailler leurs techniques de sauvetage.

L'équipe de sauvetage était accompagnée, à cette occasion, de trois infirmiers sapeurs-pompiers du groupement sud pour assurer le soutien sanitaire opérationnel et pour mieux connaître cette spécialité qui soumet les personnels de secours à de très fortes contraintes physiologiques et psychologiques.



Les travaux

En octobre, nos agents ont réalisé les travaux d'entretien du fossé autour du bassin de lixiviats nord.



Réalisation en interne d'un nouveau quai de déchargement.



Les faits marquants

Signalétique du site

Actualisation des panneaux d'identification des bassins sur l'ensemble du site (Boues, Lixiviats,...) et de la signalisation spécifique sur le site.

Incendies

Un incendie s'est déclaré le 24 août. L'agent de bascule a constaté le départ de feu sur l'écran de la télésurveillance (en journée la détection incendie n'est pas activée), a alerté les responsables. La propagation de l'incendie a été immédiatement limitée, le feu a été éteint avec des gravats et de la sabline. Il n'y a pas eu de reprise d'incendie et il n'a été relevé aucun impact pour les infrastructures ni pour le voisinage.

Radioactivité

Pas de déclenchement du portique de détection de la radioactivité en 2021.

Remise aux normes du panneau d'entrée du site.



SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac

Commune de LIÉOUX

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)

- Stockage et traitement de déchets non dangereux
- Plate-forme de compostage de déchets verts
- Plate-forme bois-énergie

Arrêté préfectoral d'exploitation N°148 du 12 décembre 2008
Les arrêtés complémentaires sont consultables sur demande

EXPLOITANT : SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac
Route du circuit - La Graouade - 31800 SAINT-GAUDENS

Horaires d'ouverture : 7h45 à 13h00 / 14h00 à 17h15

ISO
14001



Gendarmerie : 05 62 00 97 70 Commissariat de police : 05 61 94 87 00 Sous-préfecture : 05 34 45 34 45 SIVOM Saint-Gaudens : 05 61 94 73 73



Entrée du site de Pihourc - Pont bascule

La station de traitement des lixiviats


OBJECTIF
 100 % des lixiviats traités
 in situ



La station de traitement des lixiviats

Les lixiviats, c'est quoi ?

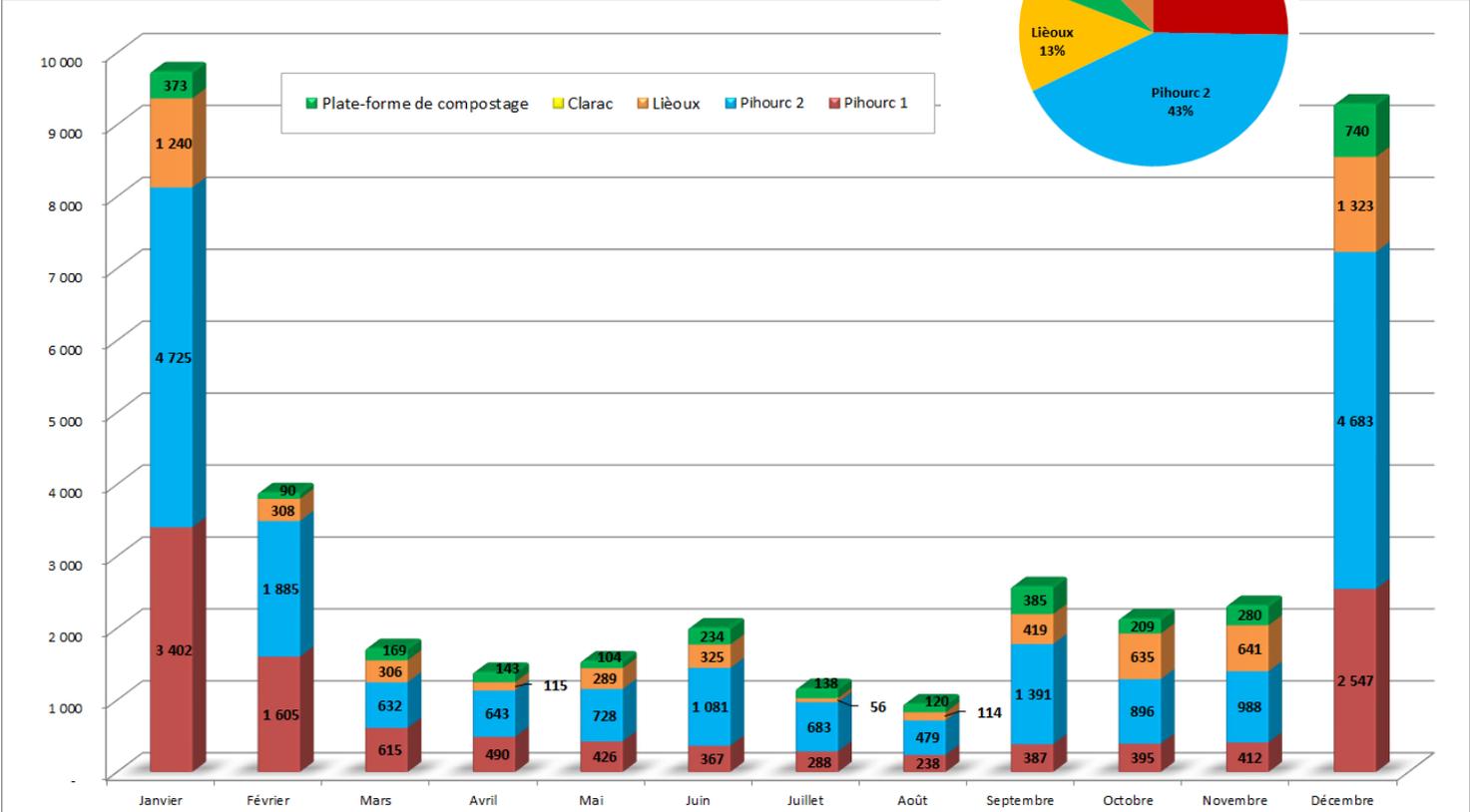
Les déchets, non valorisables et non dangereux sont déversés et stockés dans un ensemble de ca-

siers protégés par un complexe d'étanchéité. La fermentation naturelle des déchets produit des lixiviats («jus»). Riches en matière organique et en éléments traces,

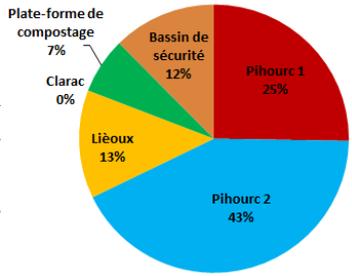
ces lixiviats ne peuvent être rejetés directement dans le milieu naturel et doivent être soigneusement collectés et traités.

Les indicateurs techniques

Évolution de la production mensuelle de lixiviats en 2021 (en tonnes)



Production annuelle par site

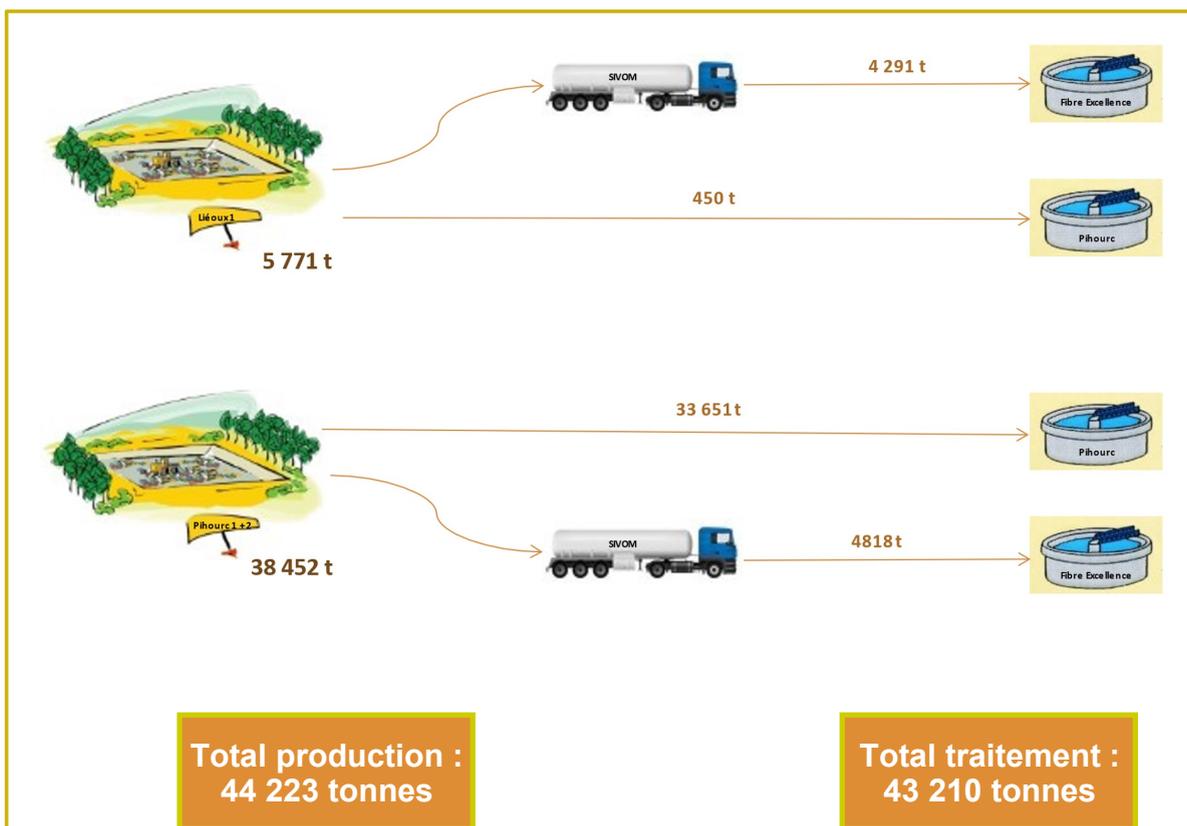


Au total sur l'année 2021, la production de lixiviats a été pour l'ensemble des sites gérés par le SIVOM, de **43 210 tonnes**, soit une diminution de la production de près de 23 % par rapport à 2020. L'année 2021 a été relativement sèche avec 762,5 mm de pluie, mais les forts cumuls du début et de la fin de l'année ont fait que l'année a débuté et s'est terminée avec les bassins pleins alors que les stocks de lixiviats ont été bien gérés durant l'année.

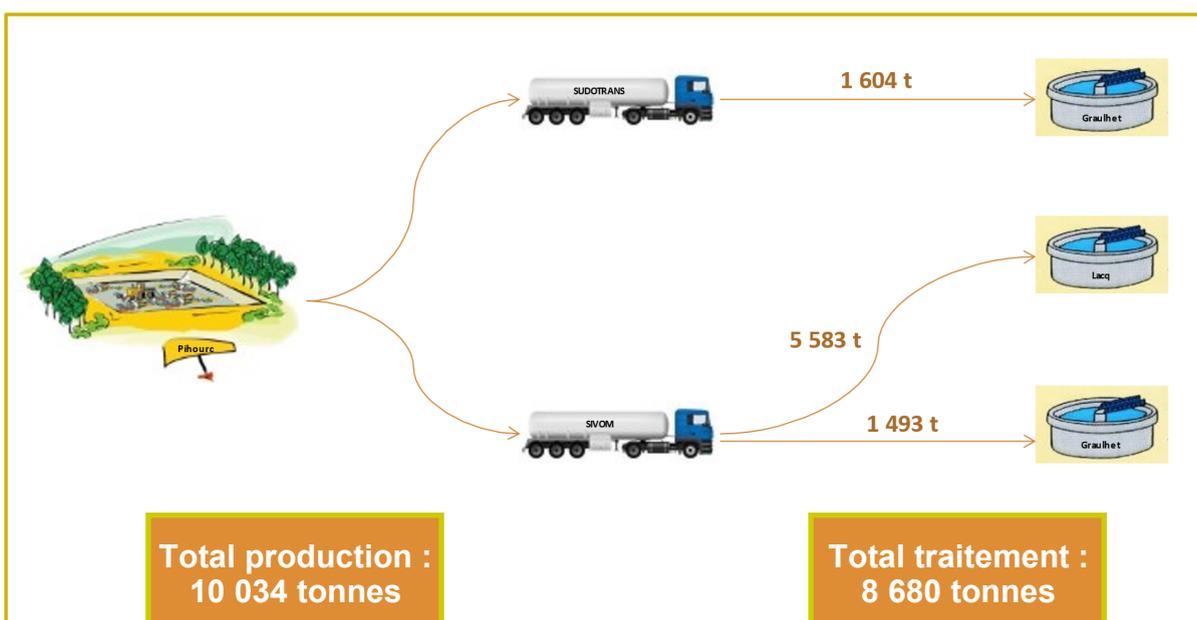
34 101 tonnes ont été traitées à la station du Pihourc et 9 109 tonnes ont été traitées sur le site de Fibre Excellence. En 2021, les volumes traités in situ sont en légère augmentation comparés à 2020 mais la part du traitement in situ est en nette augmentation, passant de 60% à 78%, puisque l'externalisation des lixiviats a diminué de moitié. Le SIVOM compte sur le projet de bioréacteur pour diminuer de manière notable la production de lixiviats et les exports

vers Fibre Excellence. Il faudra toutefois attendre que le premier tier soit terminé pour en mesurer les effets. Les exportations de lixiviats vers l'unité de traitement de PSI à Lanne-mezan n'ont pas été poursuivies en 2021. La pluviométrie à l'ISDND du Pihourc a été relativement faible en 2021 mais reste dans la moyenne de ces 10 dernières années.

Répartition des transferts de lixiviats 2021



Répartition des transferts de COI 2021



La centrale de valorisation Biogaz



**Taux de valorisation
2021 = 93,94 %**

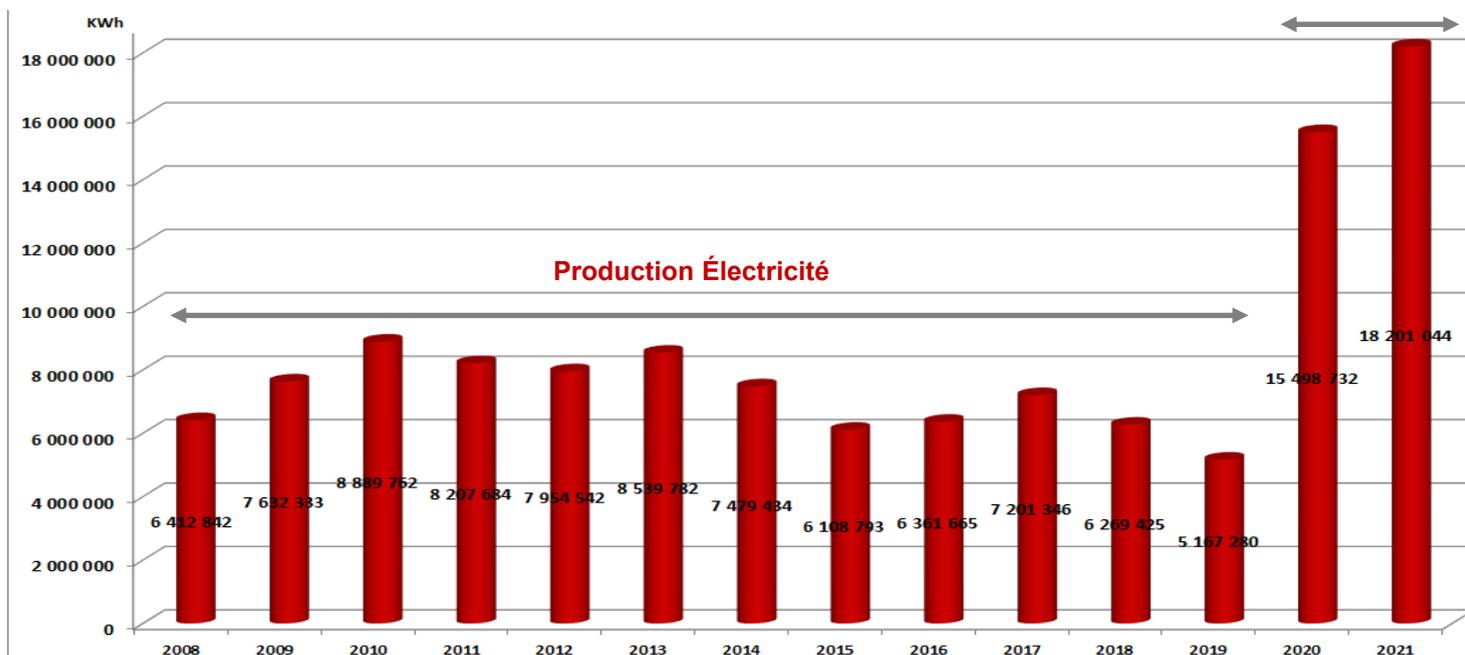
Le taux de valorisation du biogaz sur l'ensemble de l'année 2021 est de **93,94 %** (supérieur à 75%), ce qui permet de bénéficier d'une TGAP réduite pour les tonnages entrants **37 €** la tonne.



L'unité de valorisation du biogaz

Les indicateurs techniques

Évolution annuelle de la production d'énergie (production de gaz depuis 2020)



Après les 200% d'augmentation de la production d'énergie du site suite à la mise en service de la Wagabox en 2020, l'année 2021 a connu une nouvelle augmentation de 17%. En effet, 2021 est la seconde année d'exploitation de la Wagabox. Les équipes de Waga-Energy pour l'exploitation et la maintenance comme celles du SIVOM pour le captage du gaz, l'entretien et la création de ré-

seaux, sont rodées et appréhendent mieux ce nouveau mode de valorisation du biogaz.

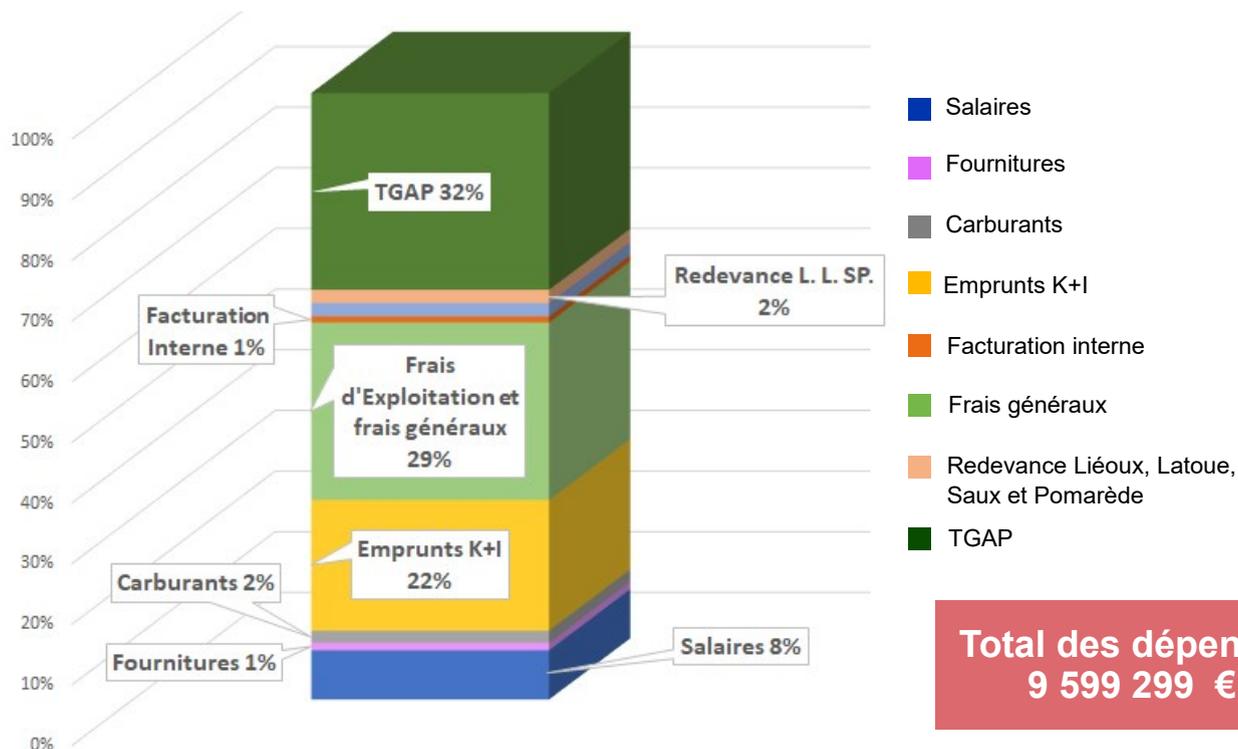
La meilleure gestion des saturations estivales du réseau de gaz naturel (lorsque la demande en gaz est faible) en est un parfait exemple, la production à l'été 2021 a été bien supérieure à celle de l'été précédent.

La Wagabox a fonctionné l'équivalent de 25 jours de moins qu'en 2020.

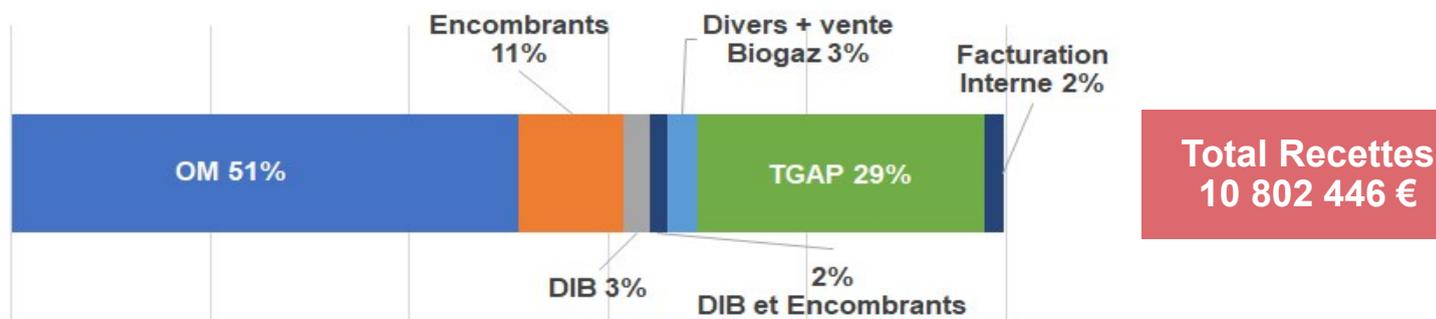
Après 1 an d'exploitation, les premières grosses maintenances et pannes ont causé plusieurs arrêts importants durant lesquels les torchères ont toujours pris le relais. Cela n'a pas empêché l'installation de produire près de 3 GWh de plus en 2021.



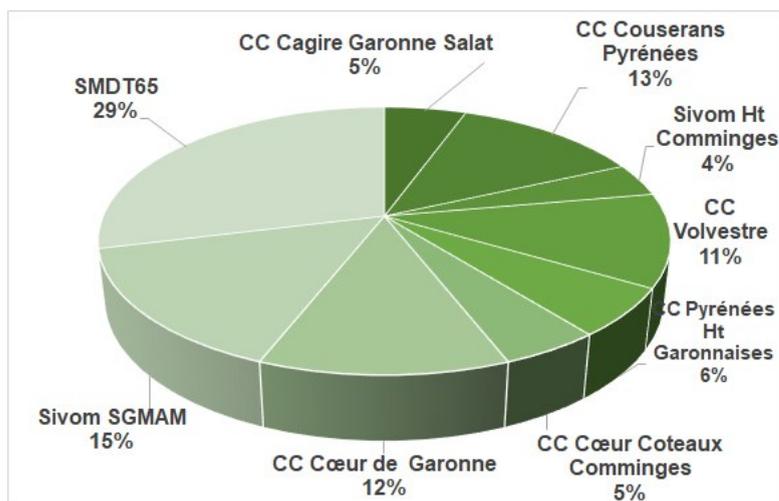
LES DÉPENSES



LES RECETTES



Ordures ménagères répartition par collectivités



2) LA PLATE-FORME DE COMPOSTAGE PRÉSENTATION

Les effectifs :

2 agents titulaires

Le matériel :

- 2 chariots élévateurs
- 1 broyeur électrique fixe
- 1 broyeur mobile
- 1 crible mobile



Pour rappel, la plate-forme de compostage (PFC) est autorisée sous déclaration auprès des services de la DREAL, à traiter 29 tonnes/jour de déchets verts.

Le compost produit est « d'excellente qualité ». Le suivi d'exploitation permet d'avoir une traçabilité irréprochable du processus de compostage et du produit fini jusqu'à son écoulement.

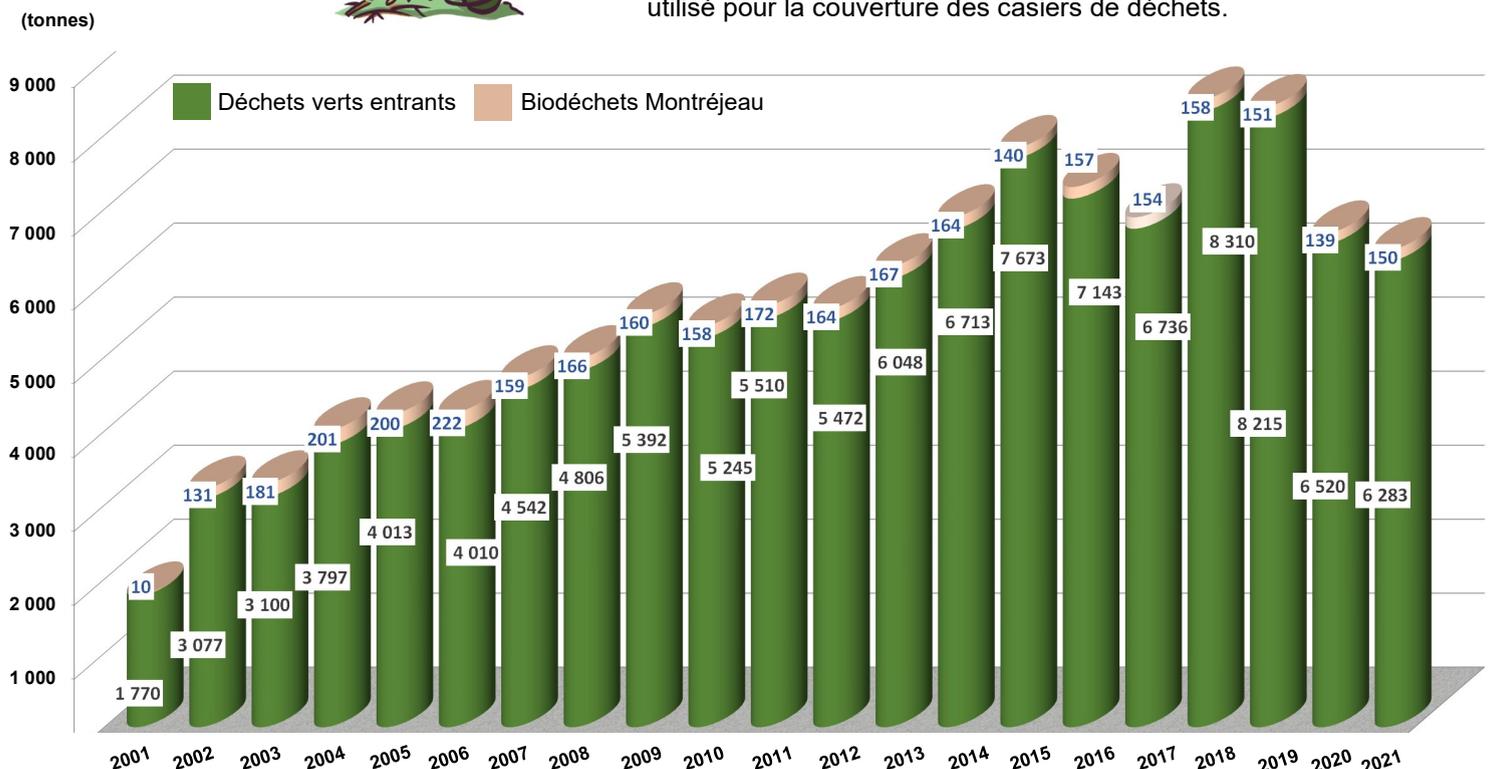
Les indicateurs techniques

Tonnages entrants	2021 (t)
Déchets verts	6 283
Biodéchets (Commune de Montréjeau)	150
TOTAL	6433

Tonnages écoulés	2021 (t)
Broyat DV	1 555,6
Compost criblé	1 117,3
Nombre de sacs de compost criblé	29 t 1 455 sacs
Compost « bio »	531,6
BRF	16
TOTAL	3249.5

On remarque une baisse depuis 2 années des tonnages de déchets verts entrants. En effet, certaines collectivités adoptent d'autres solutions pour réaliser des économies sur les coûts de traitement de leurs déchets verts.

Diminution broyat : certaines collectivités ont adopté d'autres solutions pour évacuer leurs déchets verts. Environ 25% des entrées de déchets verts sont écoulés en broyat et criblés, une partie reste en stock, une partie est donnée à l'agriculture et aux entreprises locales. Le broyat brut non conforme est utilisé pour la couverture des casiers de déchets.



Les activités du service

Après délibération du comité syndical et à compter du 1^{er} septembre 2021, mise en vigueur des nouveaux tarifs du compost en vrac et en sacs.

VENTE DE COMPOST

COMPOST issu de la transformation de vos déchets verts et biodégradables

Dans votre déchèterie :

Compost CRIBLÉ en sac : 4 € les 40 litres (sac de 20 kg)
Renseignez-vous sur la disponibilité

Tél : Saint-Gaudens	05 62 00 16 23
Aspet	05 61 79 59 47
Les Tourreilles	05 61 88 53 41
Castelnau-Magnoac	05 62 39 84 64

À la plate-forme de compostage de Pihourc (commune de Liéoux)

BRF : 12 € TTC le big bag (1m³)
Compost CRIBLÉ en vrac : 24 € TTC/t (6 € par tranche de 250 kg)
Compost CRIBLÉ « bio » en vrac : 32 € TTC/t (8 € par tranche de 250 kg)

Pour tous renseignements : 05 61 89 16 58 / 06 70 48 13 47



Informez-vous pour connaître les disponibilités du compost

Les faits marquants

Abandon du projet d'agrandissement de la plate-forme de compostage en raison de la baisse des tonnages entrants.

Renouvellement du broyeur de déchets verts.

Achat d'un broyeur à déchets verts de la marque « Bugnot ».

Beaucoup plus adapté aux volumes moyens, il permet d'accéder à des aires de stockages plus restreintes dans les communes, chez un particulier ou autre. Un seul agent du SIVOM est nécessaire et autonome pour l'alimenter avec son grappin télécommandé. Le broyat est éjecté et laissé sur place.

La demande est de plus en plus forte pour de la livraison de compost directement chez le client.



Broyeur à déchets verts



Broyeur à déchets verts « Bugnot »

La plate-forme de bois-énergie

Les structures



Un bâtiment d'accueil



Un espace de stockage



De la plaquette bois

Broyage sur site de Pihourc bilan 2021

La plaquette forestière du SIVOM est principalement destinée à l'approvisionnement des chaudières bois du SIVOM et de clients du territoire. Le bois sélectionné, idéalement du résineux, est d'origine locale.

En fonction de son taux d'humidité, la plaquette produite est vendue soit pour les chaudières bois (taux humidité optimal entre 30 et 34%) soit pour le paillage des massifs (taux d'humidité supérieur à 45%)

La plaquette bois du SIVOM est reconnue comme étant d'excellente qualité après de nombreuses années d'expérience et d'adaptation. La sélection d'un bois résineux conforme et après déchetage son calibrage en G30 criblé à 10 mm, permettent de garantir cette qualité et d'être de plus en plus sollicité.

211,5 tonnes de bois rond entrant
384,2 tonnes de plaquettes expédiées

Une baisse importante des tonnages de bois entrants due à la complexité de l'achat de résineux sur l'ensemble du territoire en raison du contexte économique. En résulte donc aussi une baisse de fabrication de plaquettes.



Le bois initialement issu de la coupe du TCR n'est plus employé dans la production de plaquette, le résultat ne répondait pas à nos attentes.

Il est optimisé actuellement en BRF, et vient en complément des branchages sélectionnés, déviés de la plateforme de compostage.



La demande de BRF est forte.

Les faits marquants

Lors des Pyrénéennes, le SIVOM a fourni de la fine issue du criblage de la plaquette pour habiller les rings de présentation dans les concours d'élevage.



Concours Gasconnes des Pyrénées
1er prix des génisses de moins de 36 mois
Thierry PUJOLLE présente OASIS

Les organisateurs et les éleveurs semblaient très satisfaits de l'utilisation de ce produit pour son confort et sa capacité d'absorption.

Ainsi, cette manifestation a été l'occasion d'aborder avec les spécialistes des filières d'élevage, la possibilité d'utiliser cette plaquette au sol pour les vaches et même les chevaux... Un débouché à ne pas négliger !



Plaquette en paillage au sol du stand du SIVOM lors des Pyrénéennes

3) LE SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DU SIVOM

Certification ISO 14 001 du site de Pihourc

La norme ISO 14001 est une norme internationalement reconnue qui établit les exigences relatives à un système de management environnemental.

Les principales améliorations concernent l'importance du management environnemental dans le processus de planification stratégique de l'organisme, le renforcement de l'implication de la direction et un engagement plus ferme en faveur d'initiatives proactives destinées à

stimuler la performance environnementale.

Pour finir, elle introduit aussi des exigences de communication interne et externe aux parties intéressées, de prévention des situations d'urgence et de capacité à réagir face à celles-ci.

L'audit de renouvellement pour 3 ans de la certification ISO 14 001 a été réalisé le 8 juillet 2021 par l'organisme certificateur « Apave Certification ». Les audits de suivi se

dérouleront en 2022 et 2023.

Afin de répondre aux exigences et dans un but d'amélioration continue, le SIVOM s'engage à mener différentes actions. (cf « Politique environnementale du SIVOM pour le site de Pihourc »)



Certification valable jusqu'en 2024



Afin de renforcer sa démarche environnementale et suite au renouvellement de la certification du site de Pihourc, le SIVOM a adopté lors de la Revue de Direction en juin 2021, sa nouvelle politique environnementale.



L'environnement, c'est l'affaire de tous

SIVOM Saint-Gaudens Montrejeau Aspet Magnoac

Depuis sa création, le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac joue un rôle important dans la préservation de l'environnement en appréhendant le traitement des déchets ménagers des habitants et des activités de nombreuses communes.

Dans cette continuité, la collectivité a décidé de renforcer son action environnementale en faisant **certifier le site de Pihourc selon la norme ISO 14 001 en 2006.**

Gérer et réduire ses impacts environnementaux, protéger les milieux naturels.

La conformité aux exigences légales et aux autres exigences auxquels nous souscrivons. Les diverses obligations faisant partie des arrêtés préfectoraux d'exploitation doivent être respectées.

Communiquer en toute transparence sur les activités et les évolutions du site

Maîtriser nos rejets

Limitier les nuisances sur les agents pour protéger leur santé en améliorant leurs conditions de travail.

Une **démarche d'amélioration continue** du système de management environnemental afin d'améliorer la performance environnementale et la prévention des pollutions

Maîtriser nos consommations d'énergie

Limitier notre impact visuel et olfactif

Contrôler l'utilisation de nos ressources en eau et électricité

Respecter le cadre de vie des riverains

Impliquer le personnel, à tous les niveaux et dans toutes les fonctions

Anticiper... S'adapter... Optimiser... Innover... c'est notre volonté au quotidien !

De l'opérateur au président, chaque collaborateur, chaque prestataire, chaque sous-traitant, a un rôle à jouer dans la mise en œuvre de cette politique. Pour que cette démarche réussisse, il est primordial que chacun s'engage dans ces directions et fasse de l'environnement une préoccupation permanente.

Merci pour votre collaboration
Le Président,



Les projets

- Valorisation des ordures ménagères : le SIVOM anticipe la loi TECV qui imposera de réduire par 2 les tonnages enfouis et le stockage des biodéchets en 2025 en projetant une valorisation énergétique des ordures ménagères en amont du stockage.
- Gestion des lixiviats :
 - En exploitation, réduction au fur et à mesure de la surface d'exploitation des casiers de déchets pour créer un bioréacteur
- Une réflexion est menée sur la mise en place sur le site de Pihourc, d'un tri de nos encombrants issus de nos déchèteries
- Afin de répondre à la demande extérieure et en prévision de la fin d'exploitation du site (réaménagement des dômes sur les casiers), le SIVOM envisage de stocker de la terre sur un emplacement dédié.
- Lande de Couscouil : continuité dans le suivi et la mise en place des actions.
- Rénovation des locaux du personnel toujours en cours
 - Création d'un vestiaire femme
 - Rénovation de la cuisine et des vestiaires
- Achat d'engins
 - Renouvellement du compacteur



Vue sur l'aménagement des casiers de déchets

4) LE CENTRE DE TRI PRÉSENTATION

Les effectifs :

18 agents titulaires

3 Contrats aidés

L'effectif renforcé pour les périodes de 2/8 avec 24 agents contractuels

Le matériel :

2 chariots élévateurs **1** chargeur télescopique

1 trackmat (déplacement des bennes)

1 nacelle électrique

1 fourgon maintenance

2800 m² (bâtiment)

100 m² de stockage extérieur



Où vont nos emballages collectés ?... au centre de tri des emballages

Dans des conditions optimums, le centre de tri peut traiter 10 000 tonnes par an d'emballages, cartons et papiers. Actuellement, plus de 7000 tonnes par an sont réceptionnées sur le centre de tri.

Le centre de tri reçoit des collectivités adhérentes au SYSTOM des Pyrénées, les emballages recyclables issus des bacs et des sacs jaunes, des colonnes d'apports volontaires, mais aussi les cartons des déchèteries et des professionnels et le papier apporté en direct.



Le centre de tri utilise 2 logiciels pour gérer les entrées et sorties du centre de tri :

TRADEO pour enregistrer les pesées,

ITEM pour réaffecter à chaque collectivité ses chiffres, redistribuer les tonnages de la production et expédiés.

Refus de tri du SYSTOM (tous flux confondus)

Un contrôle visuel des entrants est effectué par un agent du centre de tri, au déchargement des camions de collecte. Ce contrôle détermine un **refus amont** qui permet de pénaliser la collectivité concernée si le produit n'est pas conforme. Ce refus qui sera destiné à l'enfouissement est pesé et sera facturé en ordures ménagères à la collectivité.

	2021
Refus amont	62,7 t
Refus issu du tri	1 355 t
Taux de refus	19,08 %

À l'issu du passage des emballages sur la chaîne de tri, certains produits peuvent être refusés car non conformes, c'est le **refus issu du tri**.

Le refus de tri n'est pas spécifique à une collectivité, on applique la mutualisation au prorata du résultat des caractérisations mensuelles de chaque collectivité.

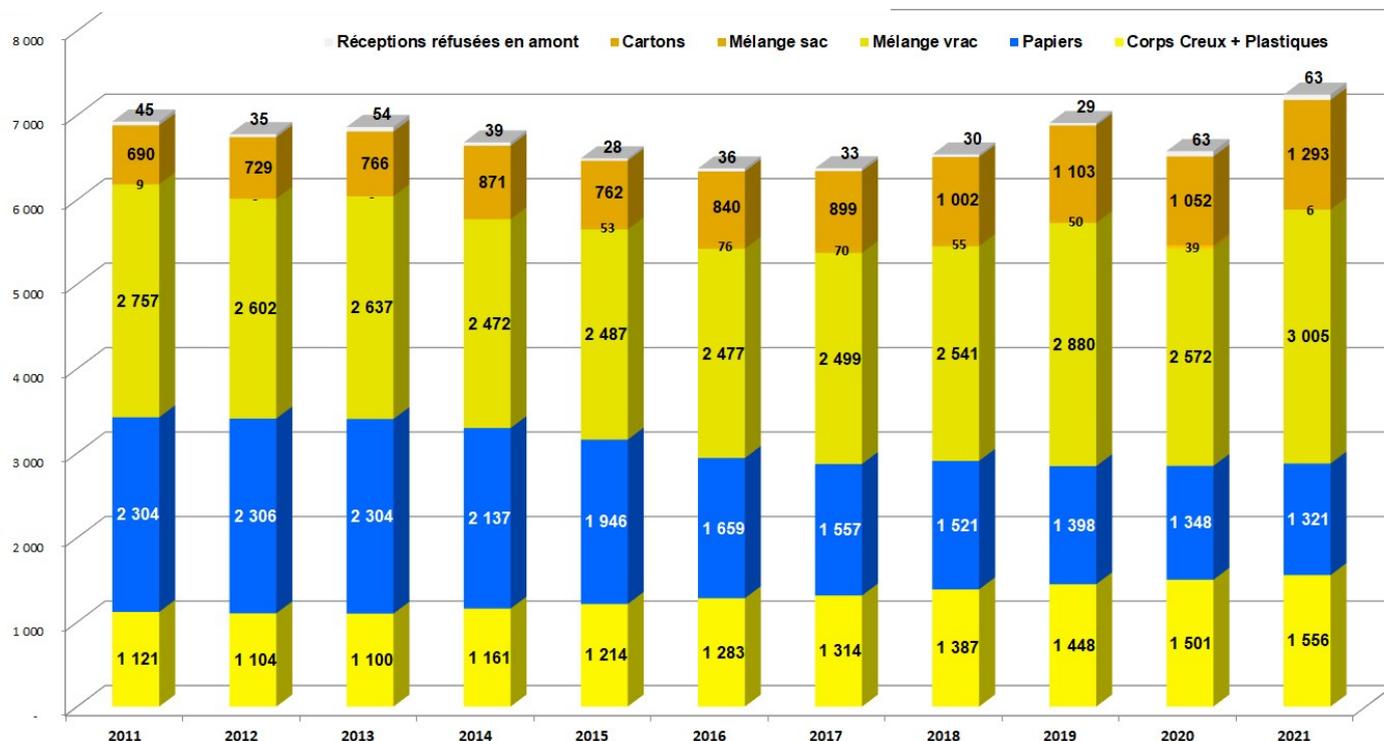
Les faits marquants

Intervention annuelle du Groupe IGENIAIR pour la mise en propreté des réseaux de ventilation (extraction, reprise, soufflage) du centre de tri et désinfection virucide, bactéricide, fongicide.

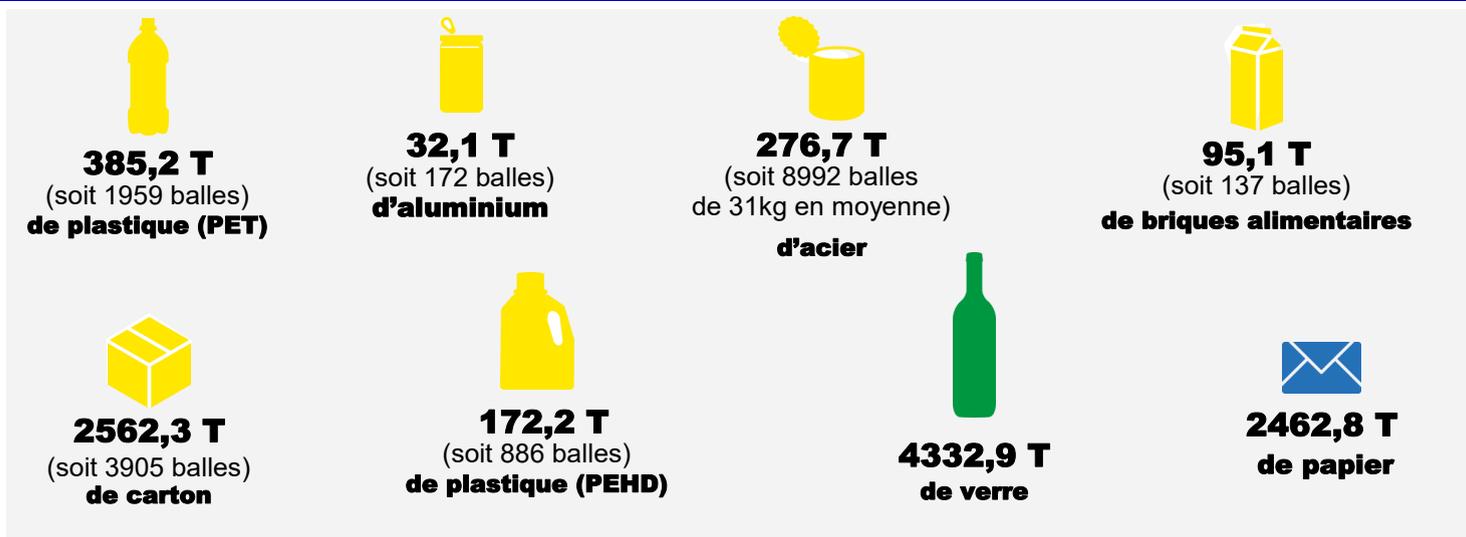




Tonnages en entrée du centre de tri par mode de collecte



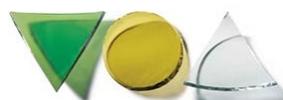
Nous avons recyclé 10 319,3 t d'emballages en 2021 pour le territoire du SYSTOM des Pyrénées



La mutualisation des repreneurs permet des tarifs de reprise compétitifs.



pour le PET clair et foncé, PEHD



pour le verre

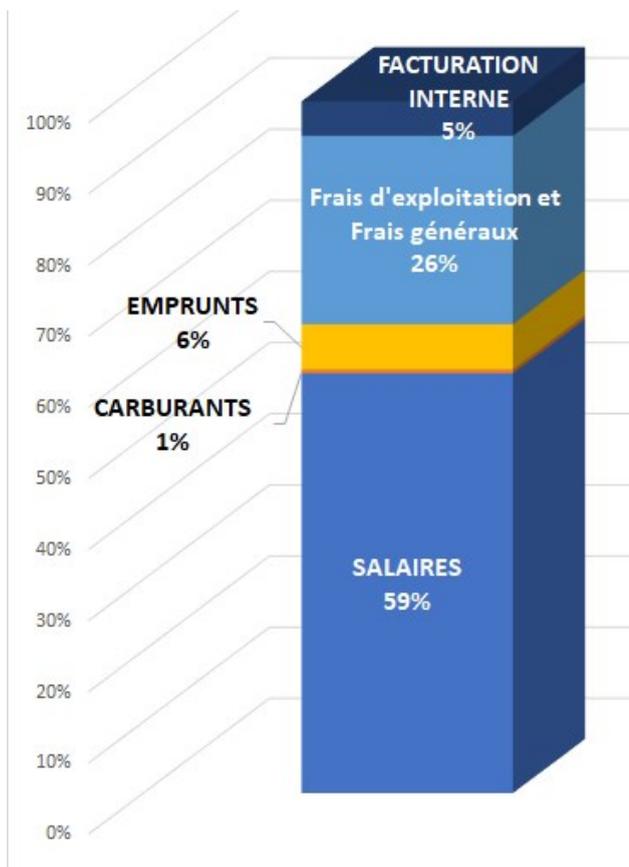


pour le carton, pour les briques alimentaires



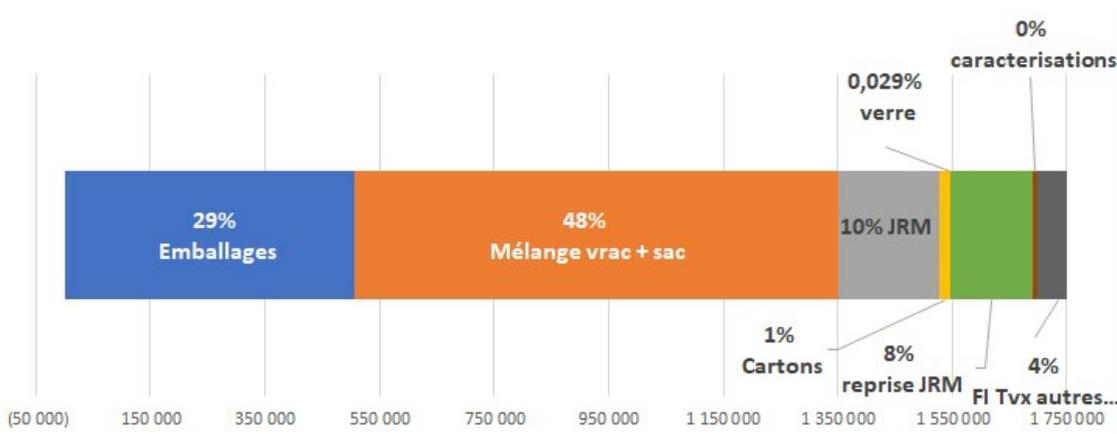
pour l'acier et l'aluminium, pour le papier pour le carton des professionnels

Les indicateurs financiers

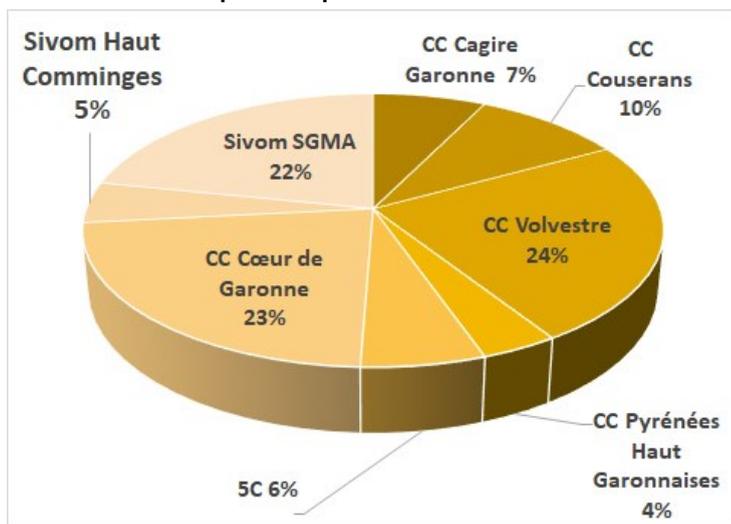


Total Dépenses
1 671 253,44 €

LES RECETTES DU CENTRE DE TRI



Répartition par collectivité



Total Recettes
1 566 714 €

Les projets

L'extension des consignes de tri :

L'origine de la démarche :

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe divers objectifs relatifs à l'augmentation du taux de recyclage des déchets collectés par les collectivités, ou la diminution des déchets résiduels :

Recyclage de 65% des déchets non dangereux non inertes (DNDNI) en 2025,

Réduction des quantités de déchets enfouis de 50% en 2025 par rapport à 2010,

Extension des consignes de tri (ECT) à l'ensemble des emballages plastiques en 2023.

Soucieux de respecter la réglementation et l'environnement, le SIVOM souhaite, via le déploiement des extensions des consignes de tri dès 2023, répondre à ces objectifs en **augmentant les matériaux recyclés dans le cadre de la collecte sélective (hors papier et verre) de 38% d'ici 2025 par rapport à l'existant.**

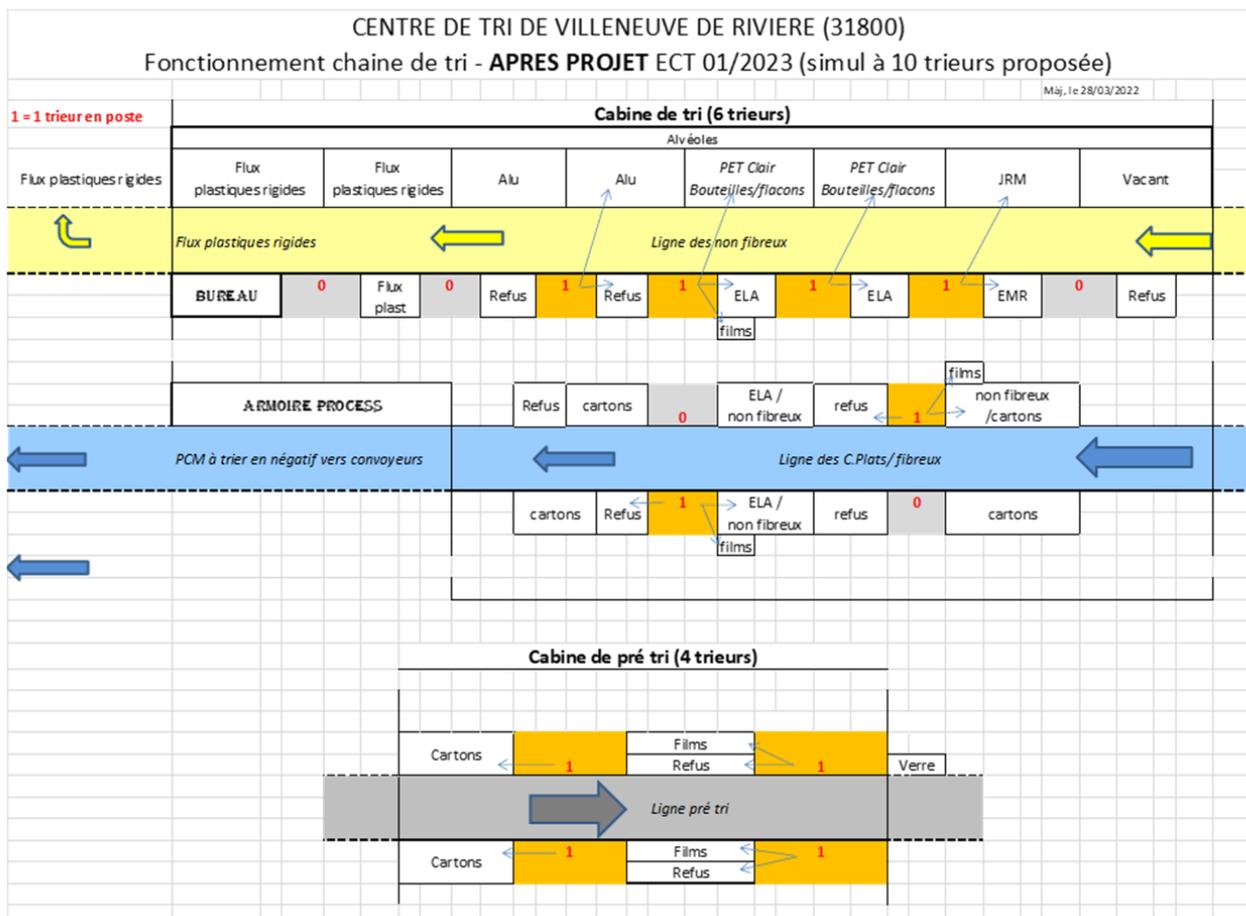
Ces changements de consignes induisent certaines modifications de notre centre de tri actuel qui deviendra centre de tri transitoire et sera opérationnel au 01/01/2023 jusqu'à l'ouverture et la mise en service du nouveau centre de tri inter-départemental définitif à l'horizon d'août 2024 sans dépasser le 31 décembre 2025.

Sur la base des modèles de tri demandés par CITEO, ce centre provisoire retiendra le modèle de « tri simplifié des plastiques ». Des adaptations techniques seront nécessaires sur le centre ainsi qu'un redéploiement différent des trieurs, la formation des agents au nouveau geste de tri, ...

Autre volet du passage à l'extension des consignes de tri : le SIVOM devra faire le diagnostic, définir toutes les modifications nécessaires sur les dotations en bacs, la réorganisation des collectes, la communication auprès des usagers, l'impact financier, ...

Afin d'obtenir des aides et subventions, le dossier complet devra être réalisé pour le fin du mois de mars 2022 pour ce qui concerne la partie collecte, bacs et communication et fin avril pour la partie centre de tri provisoire.

Schéma de fonctionnement de la chaîne de tri après projet



Comment s'organise la collecte sur notre territoire ?

Le SIVOM assure en régie la collecte et le transport des déchets sur son territoire, le mode de collecte est mixte, en porte à porte ou en bacs de regroupement et points-tri.

Les équipements et moyens de collecte

Bacs individuels et de regroupement



Les bacs sont collectés par les BOM (Benne Ordures Ménagères).

Les bacs à couvercle jaune sont utilisés pour collecter les emballages et papiers en mélange, les bacs à couvercle gris pour la collecte des ordures ménagères.

Points-tri de colonnes enterrées et aériennes



La colonne enterrée de couleur grise permet de déposer les ordures ménagères.

Ces colonnes aériennes et enterrées sont collectées par les agents du transport (camion grue) **201 colonnes à verre** (marquage de couleur verte) et **131 colonnes à papier** (marquage de couleur bleue) sont vidées toutes les 4 semaines, **157 colonnes à emballages** (marquage de couleur jaune) sont vidées toutes les 2 à 4 semaines, en fonction du secteur.

A contenants différents... collecte différente !

Les bennes du service collectent les bacs individuels à Saint-Gaudens et Montréjeau et de regroupement sur le secteur rural.



En fonction du type de déchets (emballages ou ordures ménagères), ces flux sont dirigés soit vers le centre de tri à Villeneuve de Rivière, soit vers la verrerie d'Albi pour le verre soit vers le site de Pihourc pour les ordures ménagères.

Les points d'apport volontaires (colonnes enterrées et aériennes) sur l'ensemble du territoire du SIVOM sont collectées par le service transport avec leurs camions grue.



5) LE SERVICE TRANSPORT (TROM) : PRÉSENTATION



Les effectifs :

- 19 agents titulaires
- 7 agents contractuels

Les spécialités :

des chauffeurs poids lourds et super lourds
Spécialisés polybennes, semi, grue

Habilitations nécessaires :

FCO (Formation Continue Obligatoire)
CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
Grue

Le matériel :

- 12 semis-compactrices
- 3 tracteurs (dont 2 en location)
- 2 cuves à lixiviats
- 8 camions polybennes avec remorques
- 5 camions grues polybennes
- plus de **200 caissons** (7, 15 et 30 m³)

Service de location de bennes aux entreprises et particuliers



Bennes de 30, 15, 7 m³

Renseignez-vous au 05 61 94 51 99

Le service transporte :

- Les déchets ménagers et assimilés depuis les 7 quais de transfert du SYSTOM des Pyrénées vers l'ISDND. Les quais de transfert sont utilisés pour stocker temporairement les déchets issus des collectes de chaque collectivité avant leur transfert vers l'ISDND.
- Les déchets issus des 13 déchèteries du SYSTOM des Pyrénées vers les différents sites de traitement (bois, gravats, etc...),
- Les déchets issus de la collecte sélective (papier, emballages et verre) au sein du SYSTOM des Pyrénées.
- Les déchets des professionnels et particuliers qui utilisent le service de location de bennes.
- Les déchets ménagers (colonnes enterrées) et les emballages recyclables de l'ensemble des colonnes enterrées et aériennes des communes adhérentes au SIVOM.

En 2021 : 631 138 km parcourus pour le transport des déchets de notre territoire

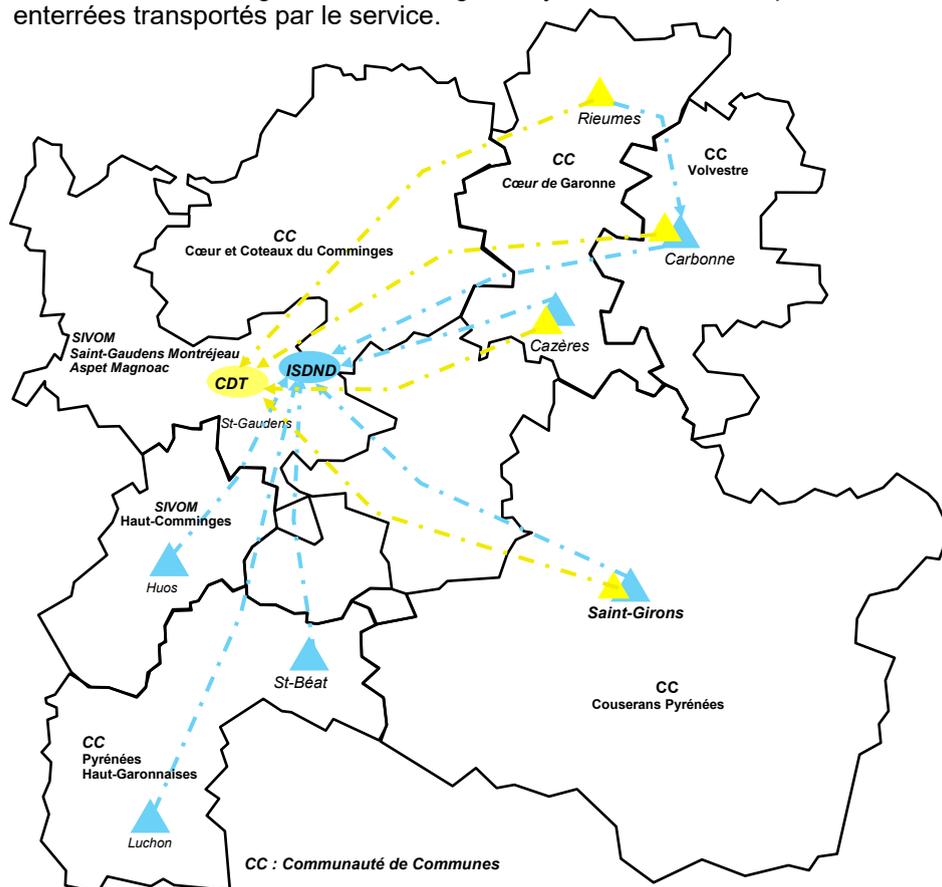
(ordures ménagères, déchets recyclables des ménages et déchets des entreprises et artisans avec la location de bennes)

Les faits marquants

Depuis 2019, une forte augmentation (environ 50%) de location de bennes par les entreprises et les particuliers, peut-être un effet COVID !

Les indicateurs techniques

Flux d'ordures ménagères et emballages recyclables issus des quais de transfert, des collectes des points-tri et colonnes enterrées transportés par le service.



7 quais de transfert :

Cazères
Saint-Béat
Huos
Luchon
Rieumes
Saint-Girons
Carbonne

A NOTER : Suppression (01/02/2020) du quai de transfert de Salies de Salat pour la CC Cagire Garonne Salat pour les flux des Ordures ménagères

- Quais de transfert ordures ménagères
- Flux ordures ménagères
- Quais de transfert emballages recyclables
- Flux emballages recyclables
- Centre de tri des emballages ménagers et assimilés (commune de Villeneuve de Rivière)
- Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (commune de Liéoux)

Les emballages recyclables	Corps creux (tonnes)	Mélange Sac (tonnes)	Mélange vrac (tonnes)	JRM (tonnes)	Cartons (tonnes)	Verre (tonnes)
CC Cagire Garonne Salat	229	0	0	275	0	534
CC Couserans Pyrénées	457	0	0	0	0	
SIVOM du Haut Comminges	150	0	0	183	79	
CC du Volvestre	0	0	1310	27	305	1018
CC Pyrénées Haut Garonnaises	120	0	0	129	76	457
CC Cœur et Coteaux du Comminges	189	0	0	216	185	545
CC Cœur de Garonne	41	6	1148	81	323	654
SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac	369	0	547	409	324	1125
Totaux	1 555	6	3 005	1 320	1 292	4333

	Ordures ménagères (t)
CC Cagire Garonne Salat	0
CC Couserans Pyrénées	8 391
SIVOM du Haut Comminges	2 649
CC du Volvestre	7 324
CC Pyrénées Haut Garonnaises	3 923
CC Cœur et Coteaux du Comminges	0
CC Cœur de Garonne	7 800
SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac	513 (*)
Totaux	30 600

Les ordures ménagères sont transportées à partir des quais de transfert et amenées sur l'ISDND de Pihour.

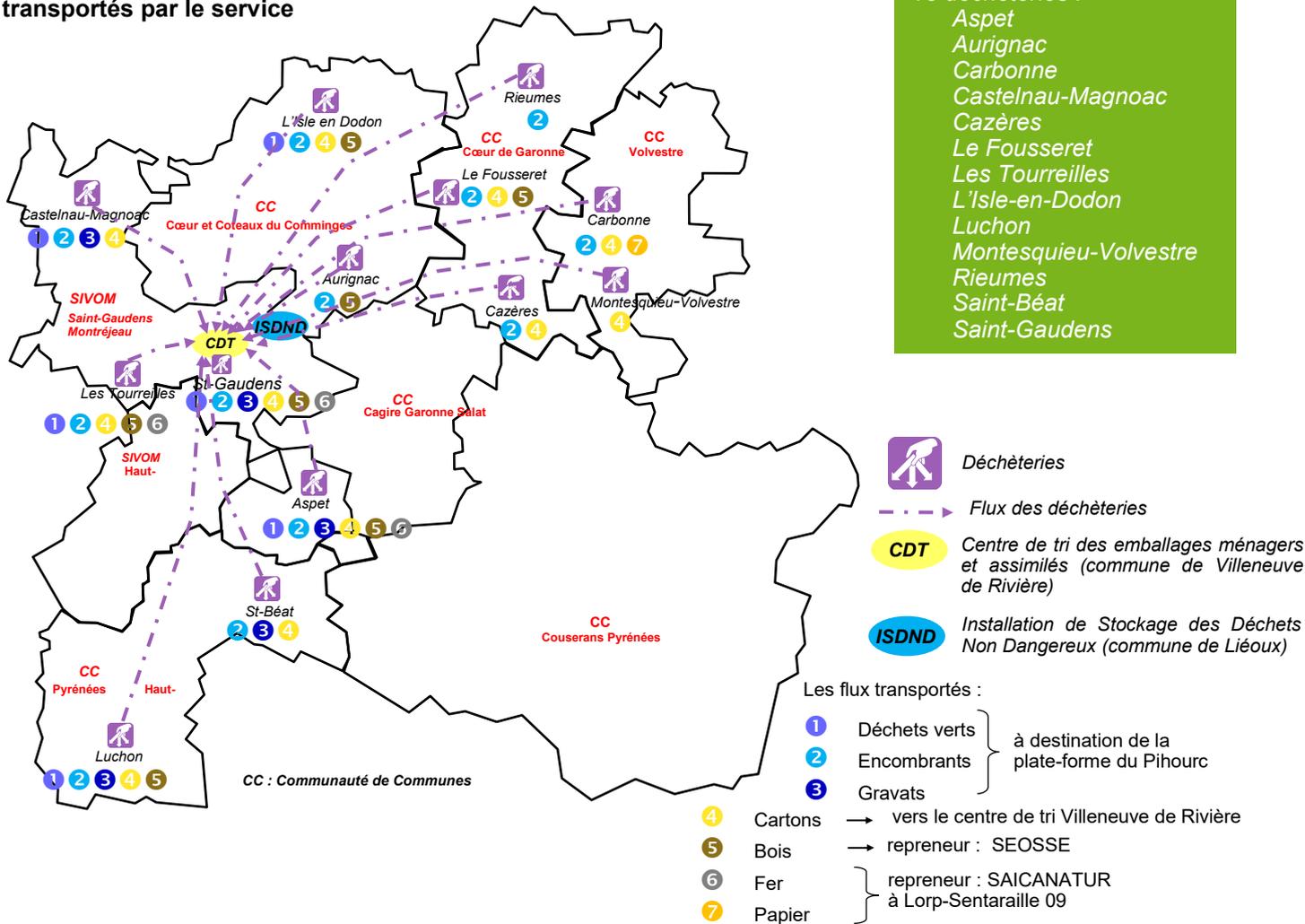
Le verre est dirigé vers la verrerie d'Albi.

Les emballages recyclables et papiers issus des collectes des points d'apport volontaire et du porte à porte sont amenés au centre de tri de Villeneuve de Rivière.

Un total de 42 111 t
via les quais de transfert
(ordures ménagères et emballages)

(*) Collecte des déchets des colonnes enterrées de Saint-Gaudens et Montréjeau

Flux issus des déchèteries des collectivités du SYSTEM transportés par le service



Tableaux récapitulatifs des quantités (en tonnes) transportées à partir des déchèteries du SYSTEM par flux.

1

Déchets Verts 2021 (t)	
Saint-Gaudens	2 339
Les Tourreilles	539
Aspet	442
Castelnau-Magnoac	179
Luchon	1 428
TOTAL	4 927

3

Gravats 2021 (t)	
Saint-Gaudens	1 603
Aspet	288
Castelnau-Magnoac	166
Luchon	2 737
TOTAL	4 794

5

Bois 2021 (t)	
Saint-Gaudens	811
Aurignac	120
Les Tourreilles	268
Aspet	195
Isle-en-Dodon	219
Luchon	404
TOTAL	2 017

2

Encombrants 2021 (t)	
Saint-Gaudens	1 916
Aurignac	332
Les Tourreilles	528
Aspet	415
Isle en Dodon	435
Castelnau-Magnoac	353
Saint-Béat	352
Fousseret	386
Volvestre (Carbone / Montesquieu)	1 884
Luchon	492
Cazères	1 154
Rieumes	1 286
TOTAL	9 533

4

Carton 2021 (t)	
Saint-Gaudens	160
Isle-en-Dodon	66
Saint-Béat	16
Fousseret	37
Volvestre (Carbone / Montesquieu)	305
Luchon	60
Cazères	82
Rieumes	13
Aurignac	1
Castelnau-Magnoac	21
Les Tourreilles	43
Aspet	53
TOTAL	857

6

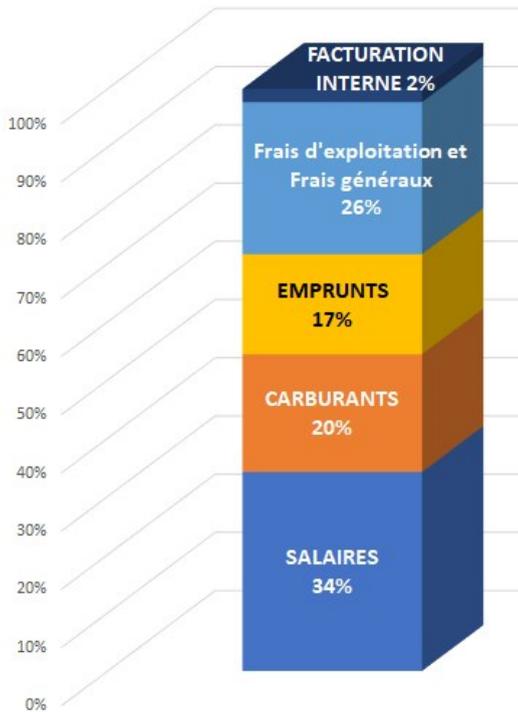
Ferrailles 2021 (t)	
St Gaudens	243
Les Tourreilles	80
Aspet	100
TOTAL	423

7

Papier 2021 (t)	
Volvestre	27
TOTAL	27

Un total de **22 578 t** transportées via les déchèteries

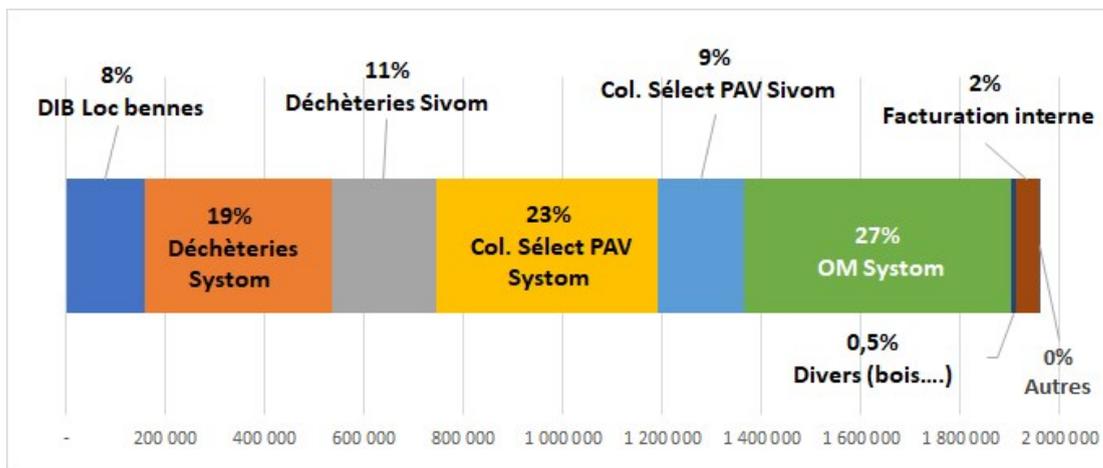
Les indicateurs financiers du service transport



Total Dépenses
2 149 010 €



LES RECETTES



Total Recettes
1 962 680 €

6) LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (ROM) : PRÉSENTATION

Les effectifs

31 agents titulaires
et renfort avec des
Contractuels (20 en 2021)

Spécialités :

Chauffeurs PL
Rippeurs
Entretien
Livraisons bacs

Le matériel :

10 bennes de collecte
1 fourgon
1 véhicule utilitaire
1 voiture

La collecte des déchets ménagers est assurée par des équipes de 3 agents (1 chauffeur et 2 ripeurs). Huit tournées hebdomadaires permettent de couvrir tous les secteurs géographiques de notre territoire.

Les équipes démarrent le matin à 4h et 5h pour sillonner les routes et assurer ainsi la collecte des 78 communes de notre territoire. Les conditions de travail sont parfois difficiles : un travail de nuit, quelque soit la météo, ...

Afin de diminuer les risques, l'accent est mis sur la sécurité des agents : port de tenues haute visibilité, gants, chaussures de sécurité, etc.



221 609 km parcourus dans l'année
soit plus de **22 609 Km/benne/an.**

Les indicateurs techniques : la collecte des emballages recyclables le territoire du SIVOM

COLLECTE EN BACS



Mélange (emballages, papiers,
cartonnettes, canettes, ...)

547 t

Sur les communes de
Saint-Gaudens et de Montréjeau

COLLECTE EN POINT-TRI

Colonnes aériennes et enterrées



PAPIER

419 t



VERRE

1128 t



EMBALLAGES

369 t

513 tonnes sont issues de la collecte
des colonnes enterrées

COLLECTE DES CARTONS DES PROFESSIONNELS



318 t

Les indicateurs techniques : la collecte des ordures ménagères sur le territoire du SIVOM

Part des ordures ménagères collectées, transportées et traitées sur le site de Pihourc.



2021

10 010 tonnes



**Le meilleur déchet est celui
que l'on ne produit pas !**

Ces ordures ménagères sont issues de la collecte des bacs gris individuels et de regroupement et des colonnes enterrées de Saint-Gaudens, Montréjeau.

A ce tonnage, on peut rajouter **67 tonnes** d'ordures ménagères qui sont transportées directement par la commune de Saint-Gaudens mais sont traitées sur notre site de Pihourc.



Les refus de tri : déchet non conforme, qui ne correspond pas aux consignes de tri. Il est destiné à l'enfouissement.

Les faits marquants

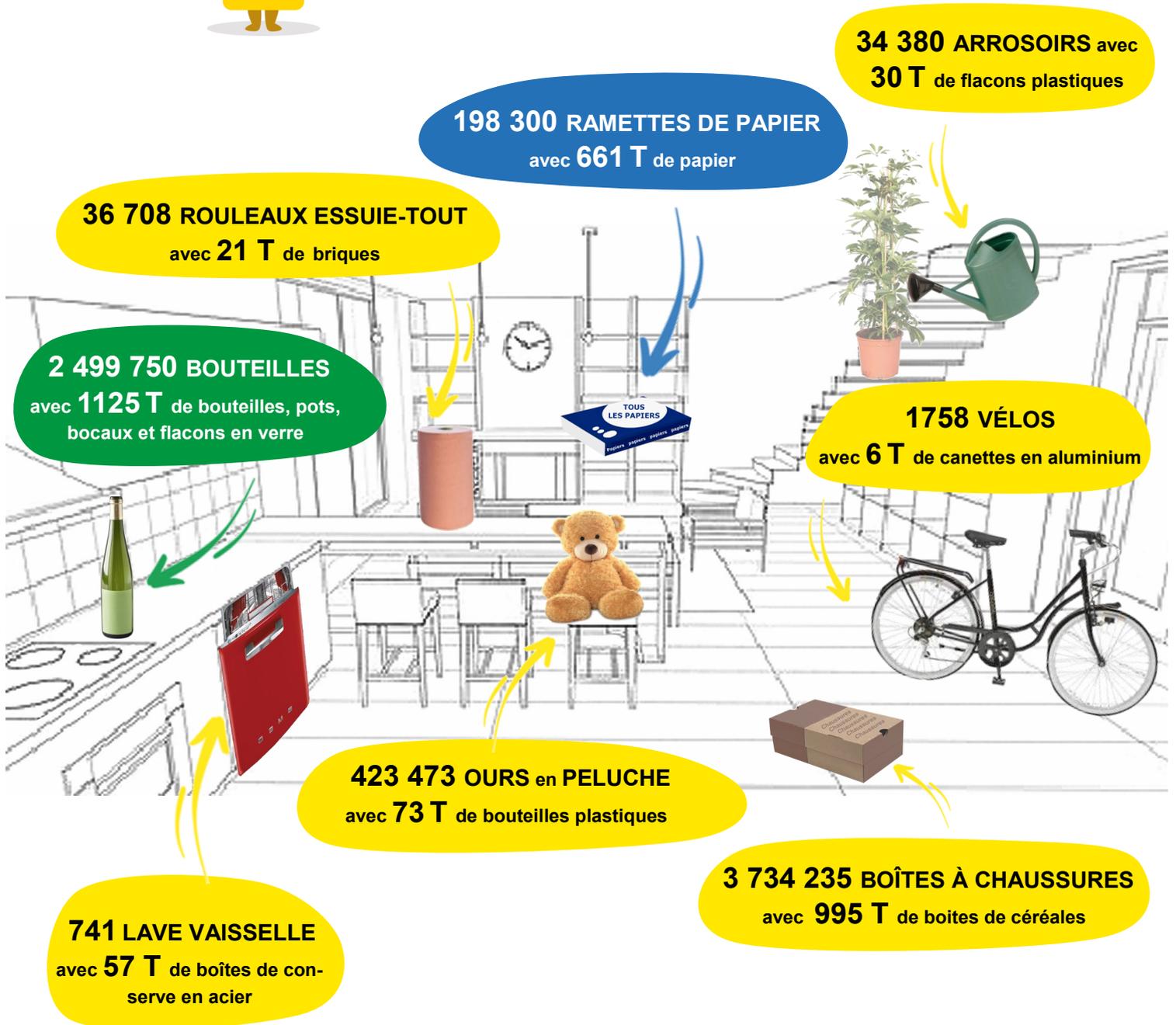
L'arrivée du Tour de France à Saint-Gaudens a nécessité de créer, de réorganiser les tournées de ramassage sur la commune et donc de solliciter les agents pour des changements d'horaires et de temps de travail.

De même, le service de ramassage a assuré des collectes spécifiques pour la manifestation des Pyrénéennes.

Une seconde vie pour nos emballages triés et recyclés en 2021 sur le territoire du SIVOM : 2968 tonnes



Découvrez-les !

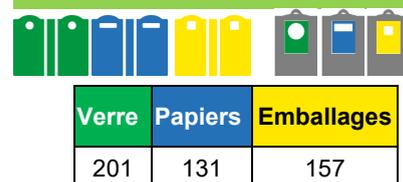


**Le SIVOM vous remercie de votre geste de tri
tout au long de cette année**

Les jours de collecte des déchets ménagers dans votre commune

	Jour de collecte des déchets ménagers		Jour de collecte des déchets ménagers
ARBON	MAR	LODES	JEU
ARGUENOS	MAR	LOUDET	MER
ARIES-ESPENAN	VEN	MILHAS	MAR
ARNÉ	MER	MIRAMONT DE COM-MINGES	LUN et VEN
ASPET	LUN et VEN	MONCAUP	MAR
ASPRET-SARRAT	JEU	MONLEON-MAGNOAC	VEN
AUSSON	LUN et VEN	MONLONG	VEN
BALESTA	JEU	MONTREJEAU	
BARTHE	VEN	Centre ville	LUN et VEN
BAZORDAN	JEU	Route des Tourreilles, Serres de Bordes, Spéhis,...	MAR
BETBEZE	LUN	Pavillonnaire	MAR
BETPOUY	VEN	Collecte sélective	JEU
BORDES-DE-RIVIERE	JEU	ORGAN	VEN
BOUDRAC	MER	PEYRET SAINT-ANDRÉ	LUN
CABANAC-CAZAUX	MAR	POINTIS-INARD	VEN
CAMPUZAN	VEN	PONLAT-TAILLEBOURG	MER
CASTELNAU-MAGNOAC	VEN	POUY	LUN
CASTERETS	LUN	PUNTOUS	LUN
CAUBOUS	VEN	RAZECUEILLE	MAR
CAZARIL-TAMBOURES	JEU	REGADES	MAR
CAZAUNOUS	MAR	RIEUCAZE	MAR
CIZOS	VEN	SAINT-GAUDENS	
CLARAC	MAR	Collecte centre ville	LUN et MER et VEN
CUGURON	MER	Secteur A	JEU
DEVEZE	LUN	Secteur B	LUN
ESTANCARBON	MAR	Secteur C	JEU
FRANQUEVIELLE	MER	Secteur D	JEU
GAUSSAN	VEN	Secteur E	LUN
GUIZERIX	LUN	Serres	MER
HACHAN	VEN	Collecte sélective	MAR
JUZET D'IZAUT	LUN	SAINT-IGNAN	MER
LABARTHE INARD	VEN	SAINT-MARCET	VEN
LABARTHE-RIVIERE	JEU	SAINT-PLANCARD	MER
LALANNE	LUN	SARIAC-MAGNOAC	LUN
LALOURET-LAFFITEAU	JEU	SAUX-POMAREDE	JEU
LANDORTHE	MAR	SAVARTHES	MAR
LARAN	VEN	SEDEILHAC	MER
LARCAN	JEU	SENGOUAGNET	VEN
LARROQUE	LUN	THERMES-MAGNOAC	LUN
LASSALES	VEN	UGLAS	MER
LE CUIING	MER	VALENTINE	MAR
LECUSSAN	MER	VIEUZOS	VEN
LES TOUREILLES	MER	VILLEMUR	LUN
LESPITEAU	MAR	VILLENEUVE DE RIVIERE	LUN et JEU
LIEOUX	MER	VILLENEUVE LECUSSAN	MER

Points-tri du territoire



La dotation en colonnes dépend du nombre d'habitants de chaque commune.

Stop aux dépôts sauvages !



L'abandon d'ordures, matériaux ou autres objets sur la voie publique est sanctionné par l'article R.633-6 du code pénal avec une amende de 450 euros.

Jours de collecte des déchets ménagers

Le jour de la collecte des ordures ménagères peut être modifié lors des semaines qui comportent un jour férié. Renseignez-vous auprès de votre mairie, consultez la presse, notre site internet ou appelez le SIVOM au :

www.sivom-sigma.org
Tél : 0800 573 486

Des collectes spécifiques sont organisées pour les professionnels en fonction de leurs besoins particuliers (de 1 à 3 fois par semaine).



7) LES DÉCHÈTERIES SUR LE TERRITOIRE DU SIVOM

Les effectifs :

- 8 agents titulaires (1 agent à mi-temps)
- 2 contractuel

Le matériel :

- 1 packmat

La déchèterie est un lieu où les usagers doivent déposer leurs déchets particuliers ou volumineux (encombrants, déchets verts...). Une part importante de ces déchets est recyclée, ce qui réduit considérablement la masse des déchets à enfouir.



Les faits marquants

Opérations ponctuelles de communication sur le site des déchèteries pour mettre en relation nos agents de déchèteries et des usagers (accompagnement par nos conseillères de tri sur le projet des élèves du Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole).

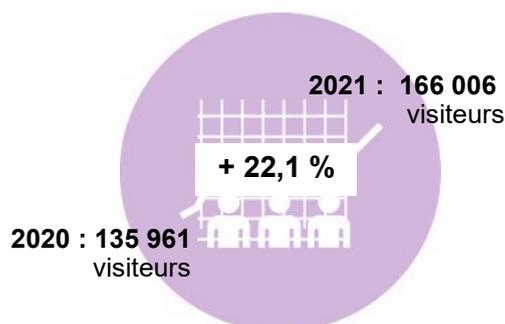
Mise à jour de la signalétique des 4 déchèteries (Visuels Eco-Système pour les DEE, bornes piles, consignes particulières « Couper le moteur », ...)

Agrandissement de la déchèterie de Saint-Gaudens : restitution du rapport provisoire du bureau d'étude INDIGO en charge de l'étude de faisabilité du projet et transmission d'esquisses.

Les indicateurs techniques

La fréquentation dans les déchèteries

La fréquentation (particuliers et professionnels) est comptabilisée par les agents de déchèterie.



Après la période d'ouverture dégradée en 2020 suite à la situation sanitaire liée au COVID-19, les déchèteries ont repris une activité normale et la fréquentation s'en est immédiatement ressentie et est repartie à la hausse.

Les tonnages collectés sur l'ensemble des 4 déchèteries

	2021 (t)
Ferraille	491
Déchets verts	3498,7
Encombrants	3212,8
Gravats	2056,7
Bois	1274,5
DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	54,3
Cartons	277,1
Batteries	10,4
DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	420,7
DEA (Eco-mobilier)	762,5
Huiles de vidange	22,5
TOTAL (en tonnes)	12 081,2

Les projets

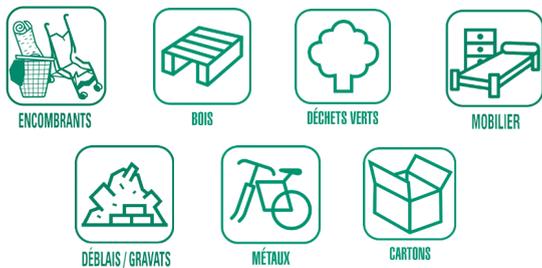
- Finalisation de la partie administrative du projet d'agrandissement et de réorganisation de la déchèterie de Saint-Gaudens
- Agrandissement et réorganisation de la déchèterie de Castelnau-Magnoac.



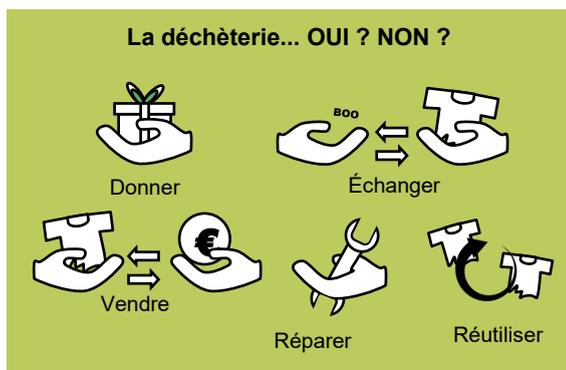
DÉCHETS POUVANT ÊTRE ACCEPTÉS EN FONCTION DU SITE D'ACCUEIL

Les gardiens sont à votre disposition pour tout renseignement.

A chaque déchet, sa benne... Choisissez la bonne !



D'autres solutions pour consommer autrement et réduire sa production de déchets.



Peuvent aussi être acceptés à la déchèterie :



Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

(réfrigérateur, lave-linge, télévisions, ordinateurs, aspirateurs, téléphones,...)



Les déchets dangereux des ménages :

- produits de bricolage, de jardinage
- entretien spécifique de la maison
- entretien véhicules
- piscine, chauffage
- Cheminée, barbecue



Les Interdits (*)

- Les ordures ménagères
- Les cadavres
- Les produits explosifs ou radioactifs
- Les déchets industriels
- Les déchets hospitaliers anatomiques ou infectieux)
- L'amiante (fibrociment,...)
- Les pneus

(*) liste non exhaustive, soumise au règlement intérieur de chaque déchèterie

Pour vos emballages recyclables



EMBALLAGES

Bouteilles et flacons plastiques, boîtes de conserve, barquettes en aluminium, aérosols, briques alimentaires, petits cartons



PAPIER

Tous les papiers



VERRE

Bouteilles, pots et bocaux en verre

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE VOS DÉCHÈTERIES

Saint Gaudens :

du lundi au samedi de : 7h45 à 12h00 et de 13h45 à 18h00

Aspet - Les Tourelles - Castelnau Magnoac :

le mardi de : 13h45 à 18h00

du mercredi au samedi de : 7h45 à 12h00 et de 13h45 à 18h00

Un gardien est présent sur le site pour vous conseiller.

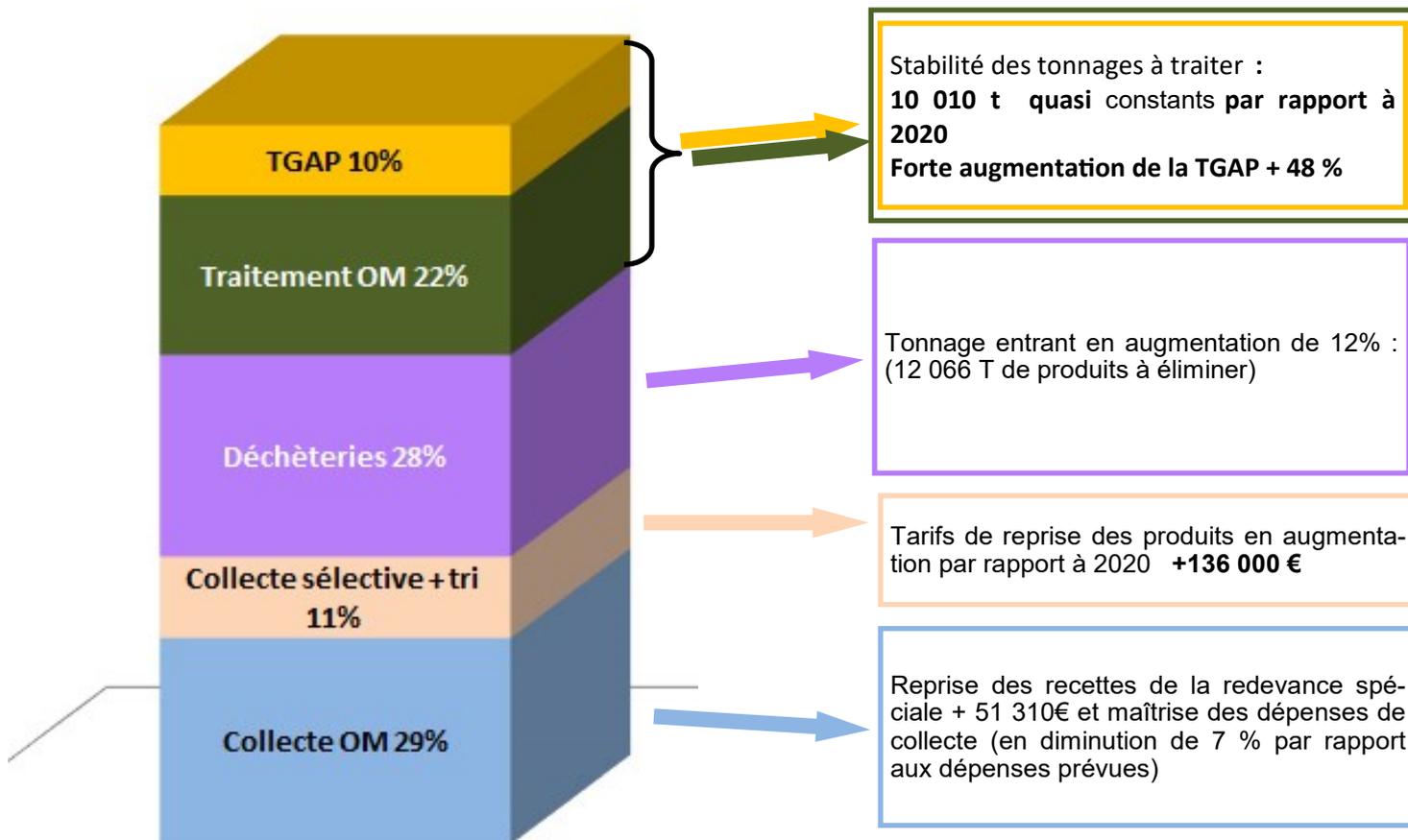
Pour la bonne tenue du site, les agents ferment le portail 10 minutes avant l'heure de fermeture.

Les indicateurs financiers :

BILAN POUR LA FACTURATION DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS
SUR LE TERRITOIRE DU SIVOM



RÉPARTITION DES COÛTS 2021



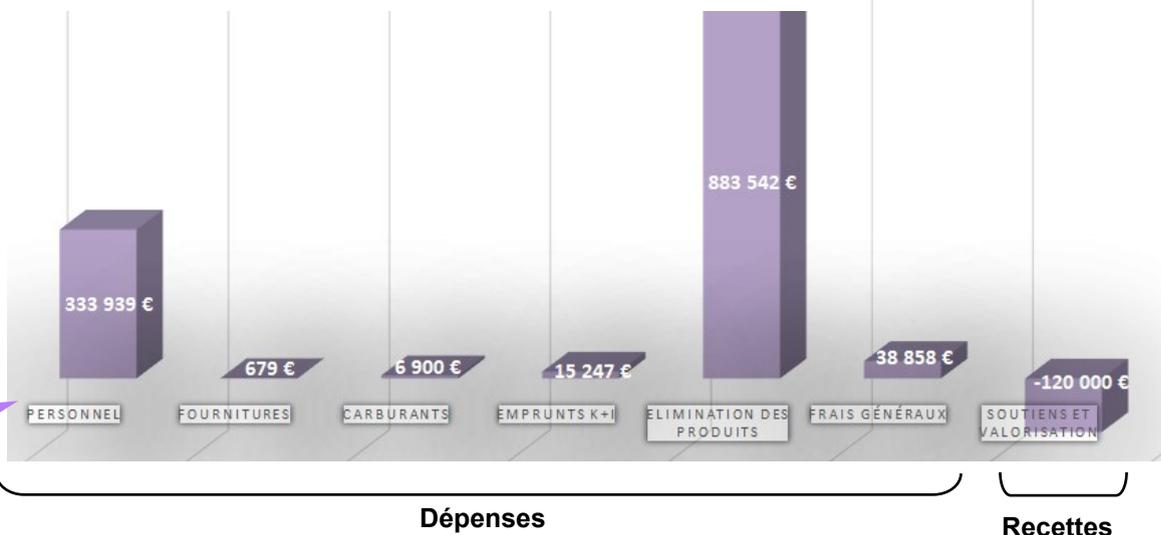
**Coût de l'élimination des déchets ménagers :
3 870 258 €**

**Total des dépenses :
4 901 748 €**

Détail financier par poste de l'élimination des déchets



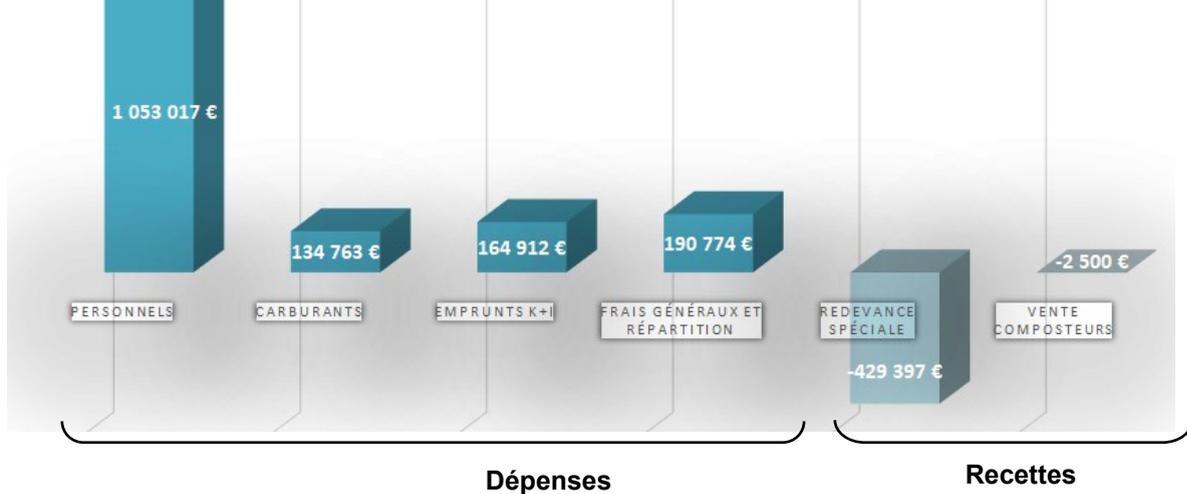
Répartition des coûts de revient des déchèteries



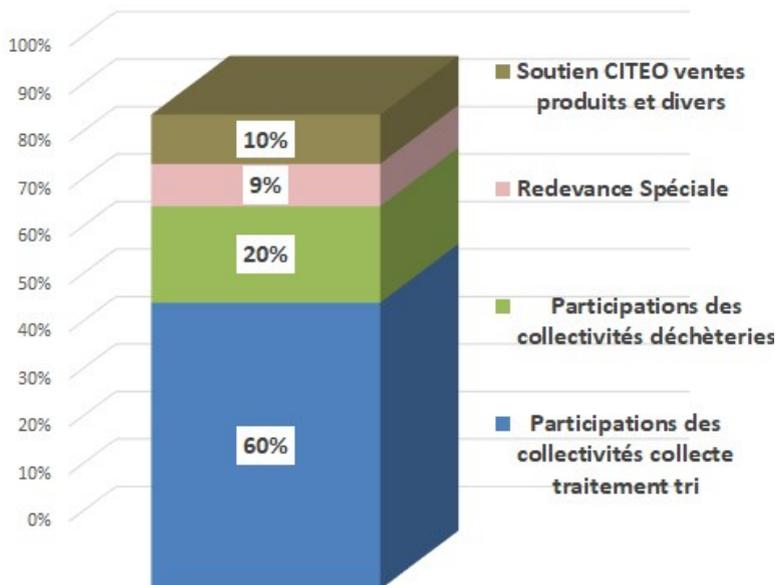
Répartition des coûts de revient de la collecte sélective



Répartition des coûts de revient de la collecte des ordures ménagères



LES RECETTES 2021



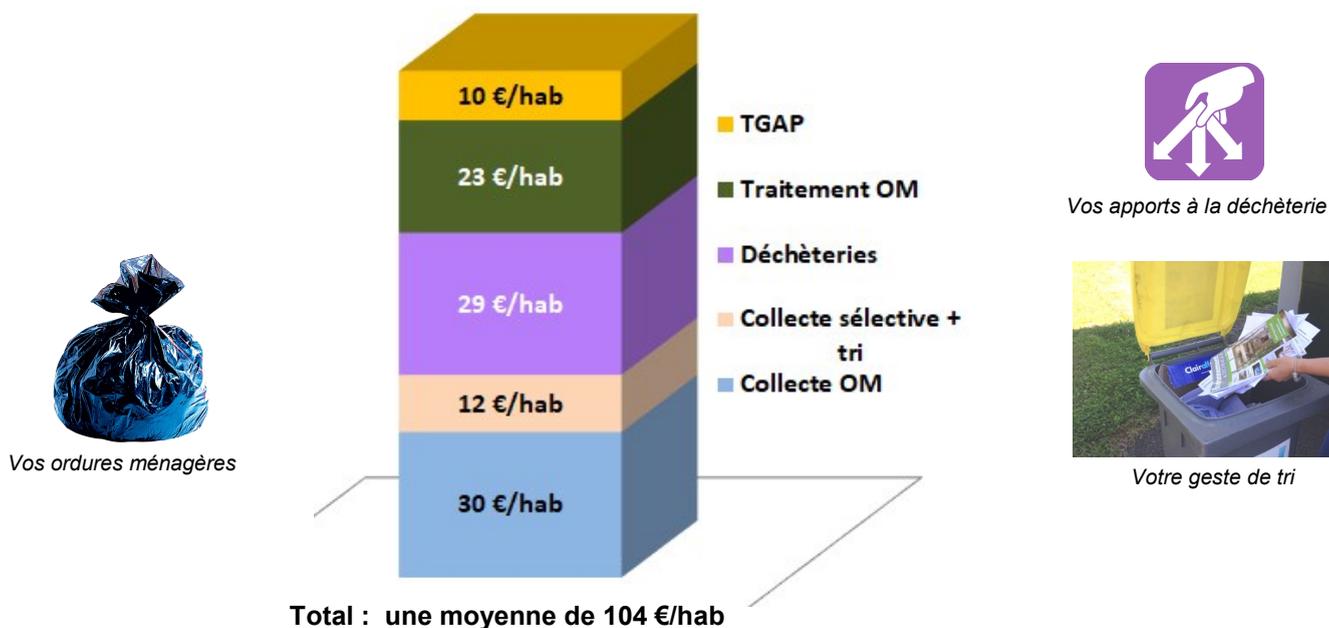
Les recettes issues de La Redevance spéciale

La Redevance Spéciale ("RS") permet de financer la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères. Ainsi le SIVOM fait payer le coût réel de la collecte et du traitement des déchets professionnels aux producteurs concernés (professionnels et établissements publics), en fonction de leur production de déchets.

	2021
Professionnels :	
Nbre de redevables	69
Recette annuelle	195 473,06 €
Secteur Public :	
Nbre de redevables	238
Recette annuelle	233 923,90 €

**Total Recettes
4 817 800 €**

COÛT ANNUEL DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS 2021 PAR HABITANT



Jetons moins...



TRIONS PLUS !

LE SERVICE VOIRIE : PRÉSENTATION

Les effectifs
30 agents titulaires (1 agent à mi-temps)
2 contractuels

Le matériel :
25 véhicules roulants

Le service voirie agit dans le cadre des compétences confiées par les communes adhérentes en matière :

- d'entretien courant du patrimoine routier
- d'opérations de réparations
- d'aménagement urbain et de création d'espaces paysagers.

RENFORCEMENT / REVÊTEMENT

- 1 niveleuse (O et K)
- 1 camions cuve de répandage émulsion 10 000 l
- 5 camions benne avec gravillonneur 19 t (3) - 16 t (2)
- 1 camion benne 6x4 MERCEDES 26t
- 1 tracteur routier + semi benne + porte engin
- 1 compacteur mixte 8t BOMAG avec remorque
- 1 rouleau tandem vibrant articulé 120 CATERPILAR, 7t avec remorque
- 1 plaque vibrante
- 1 niveau de chantier

ESPACES VERTS – EPAREUSES

- 4 tracteurs avec épaveuse
- 1 tondeuses autoportée de 30 cv avec bac de collecte, avec remorques
- 1 tondeuse manuelle
- 1 cuve de désherbage sur chariot
- 4 tronçonneuses
- 3 roto-fils
- 2 taille-haie
- 1 sécateur électrique
- 1 tarière manuelle
- 1 treuil
- 1 camions benne 5,5 t (1)
- 1 camion avec balayeuse aspiratrice

TERRASSEMENT

- 1 pelle à pneu 16t LIEBHERR
- 1 pilonneuses de tranchée
- 2 lasers de canalisation
- 1 niveau de chantier

MACONNERIE / FOSSOYAGE

- 1 minipelle 1t avec remorque de transport
- 1 tractopelle CAT
- 1 chariot élévateur télescopique
- 1 camion grue 19t
- 4 camions benne 7,5 t (1) - 5,5 t (1) - 3,5 t (2)
- 1 bétonnière (par 3 points)
- 2 découpeuses à béton et enrôlée
- 1 compresseur avec marteau pneumatique et sableuse
- 1 caroteuse thermique
- 1 groupe électrogène
- 1 pompe à eau
- 1 perforateur burineur

BUREAU D'ETUDE

- 1 théodolite
- 2 postes DAO
- 1 traceur A0



Les faits marquants

Compte tenu de l'urgence à redynamiser l'activité du service, les élus souhaitent ne pas attendre quand à l'avenir de la compétence et donc relancer dès à présent le renouvellement du personnel et des matériels si le besoin s'en fait sentir.



Les projets

Réinvestir dans l'achat de matériels vieillissants. Remplacer les agents sur le départ.

Les indicateurs techniques

Interventions Chantiers par Communes et par Type d'Activités du 01/01/21 au 31/12/21

Organisme demandeur	Equipement	Objets des interventions
C. de C. Coeur et Coteaux du Comminges	Parc des expositions - Hors Marchés	Travaux d'Entretien
	Aspret Sarrat	Travaux d'Entretien
	Ausson	Travaux d'Entretien
	Balesta	Travaux d'Entretien
	Bordes de Rivière	Travaux d'Entretien
	Boudrac	Travaux d'Entretien
	Cazari-Tambourès	Travaux d'Entretien
	Clarac	Travaux d'Entretien
	Cuguron	Travaux d'Entretien
	Estancarbon	Travaux d'Entretien
	Franquevielle	Travaux d'Entretien
	Labarthe de Rivière	Travaux d'Entretien
	Labarthe-Inard	Travaux d'Entretien
	Lalouret-Laffiteau	Travaux d'Entretien
	Landorthe	Travaux d'Entretien
	Larcac	Travaux d'Entretien
	Le Cuing	Travaux d'Entretien
	Les Toureilles	Travaux d'Entretien
	Lespiteau	Travaux d'Entretien
	Liéoux	Travaux d'Entretien
	Loudet	Travaux d'Entretien
	Miramont de Comminges	Travaux d'Entretien
	Montréjeau	Travaux d'Entretien
	Pointis Inard	Travaux d'Entretien
	Ponlat-Taillebourg	Travaux d'Entretien
	Régades	Travaux d'Entretien
	Rieucazé	Travaux d'Entretien
	Saint-Ignan	Travaux d'Entretien
	Saint-Marcet	Travaux d'Entretien
	Saint-Plancard	Travaux d'Entretien
Saux et Pomarède	Travaux d'Entretien	
Savathès	Travaux d'Entretien	
Sédeilhac	Travaux d'Entretien	
Valentine	Travaux d'Entretien	
Villeneuve de Rivière	Travaux d'Entretien	
ZAC Landes - ZB10 balayage	Travaux d'Entretien	
Arbon	Voies générales	Travaux d'Entretien

Organisme demandeur	Équipement	Travaux d'Entretien
Aspet	D5 - Centre Bourg	Maîtrise d'Oeuvre
	Quartier Dellae Ethger	Travaux d'Aménagement
	VC de Gaillardet à Giret	Travaux d'Aménagement
	VC de Giret à Fontagnères	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Aspret-Sarrat	Chemin de chez Grand	Travaux d'Aménagement
	Chemin de Pujalon	Travaux d'Aménagement
	CR de chez Mamert	Travaux d'Aménagement
	VC de Couturier	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Ausson	Chemin de la Lande	Travaux d'Aménagement
	Rue des vignes	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Aveux	Aveux	Travaux d'Entretien
Balesta	Rue de l'Ancienne École	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Bordes-de-Rivière	Chemin après Lavet	Travaux d'Aménagement
	Chemin de la Goutère	Travaux d'Aménagement
	Chemin de la Prairie	Travaux d'Aménagement
	Chemin d'Erika	Travaux d'Aménagement
	Chemin des Esponnes	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Lucet	Travaux d'Aménagement
	Chemin entre la Serre et Bourdalats	Travaux d'Aménagement
	CR de Petit	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
	Boudrac	Chemin de Saux
Chemin du Pont de Fer		Travaux d'Aménagement
CR du VC 9 au VC 4		Travaux d'Aménagement
VC 9 de la Vié d'Arné		Travaux d'Aménagement
Voies Générale		Travaux d'Entretien
Cabanac-Cazaux	Chemin du Poirier	Travaux d'Aménagement
	RD34	Travaux d'Aménagement
	RD39	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Cazaril-Tambourès	Chemin du Carrey	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Cimetière	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Miroir	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Pas de Ber	Travaux d'Aménagement
	CR de Jouanny	Travaux d'Aménagement
	CR de la Serre	Travaux d'Aménagement
	Rue des Puits	Travaux d'Aménagement
	VC 2 dite des Esparous	Travaux d'Aménagement
	VC 3	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Clarac	CR du Carriou	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
C. de C. Cagire Garonne Salat	Arbon	Travaux d'Entretien
	Arguenos	Travaux d'Entretien
	Aspet	Travaux d'Entretien
	Cabanac-Cazaux	Travaux d'Entretien
	Cazaunous	Travaux d'Entretien
	Juzet-d'Izaut	Travaux d'Entretien
	Milhas	Travaux d'Entretien
	Moncaup	Travaux d'Entretien
	Razecueillé	Travaux d'Entretien
	Créchets	Voies Générale

Cuguron	Chemin de la Lande	Travaux d'Aménagement
	D34d Rue principale	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Estancarbon	Chemin de la Rivière	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Château	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Moulin	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Franquevielle	Bout du village	Maîtrise d'Oeuvre
	Chemin de Ourquet	Travaux d'Aménagement
	D75	Travaux d'Aménagement
	Lotissement La Gravette	Maîtrise d'Oeuvre
	Rue de la Biau	Travaux d'Aménagement
	Rue de la Mouillière	Travaux d'Aménagement
	Rue du 19 mars 1962	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Juzet-D'Izaut	Chemin de Capons à Houalech	Travaux d'Aménagement
	Chemin de la Moulette	Travaux d'Aménagement
	CR dit de Bediau	Travaux d'Aménagement
	CR du Carrau	Travaux d'Aménagement
	Parking du cimetière	Travaux d'Aménagement
	RD 618	Travaux d'Aménagement
	Rue du Barail	Travaux d'Aménagement
	Rue du Cagire	Travaux d'Aménagement
	VC de la Garaspe	Travaux d'Aménagement
	VC4 de la Pâle	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
	Labarthe-Inard	Chemin de Barail
Chemin de Barail - Pont		Travaux d'Aménagement
Chemin de Cheps		Travaux d'Aménagement
RD88		Travaux d'Aménagement
Voies Générale		Travaux d'Entretien
Labarthe-Rivière	Avenue Clémenceau	Maîtrise d'Oeuvre
	Place Gallieni	Travaux d'Aménagement
	RD8 Avenue Foch	Maîtrise d'Oeuvre
	Rue Parmentier	Travaux d'Aménagement
Lalouret-Laffiteau	Voies Générale	Travaux d'Entretien
	CR de Campas	Travaux d'Aménagement
	CR dit de la Plagne	Travaux d'Aménagement
	VC 6 dite de Boudigue	Travaux d'Aménagement
Tiers demandeur : Landorthe	Voies Générale	Travaux d'Entretien
	Chemin de Salanère	Travaux d'Aménagement
	CR du Bignaou	Travaux d'Aménagement
	RD33e Av de Béquine	Travaux d'Aménagement
	VC de Campas	Travaux d'Aménagement
	VC de Castelnaouet	Travaux d'Aménagement
	VC dite chemin de Gascogne	Travaux d'Aménagement
	VC les Hauts de Saoui	Travaux d'Aménagement
Larcac	Voies Générale	Travaux d'Entretien
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Le Cuing	CR de Barraron	Travaux d'Aménagement
	CR de la Goutille	Travaux d'Aménagement
	RD75 - Centre Village	Maîtrise d'Oeuvre
	VC côte de Basile	Travaux d'Aménagement
	VC de Garraboust	Travaux d'Aménagement
	VC du Bois d'Estèbe	Travaux d'Aménagement
	VC du Sarrat	Travaux d'Aménagement
	VC fontaine de l'Ormeau	Travaux d'Aménagement
Voies Générale	Travaux d'Entretien	

Lécussan	Chemin de la Losse	Travaux d'Aménagement
	Chemin des Landes du Parc et de Lasta	Travaux d'Aménagement
	CR des Marris	Travaux d'Aménagement
	VC de Carejas	Travaux d'Aménagement
	VC des Cordonniers	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Les Tourreilles	Chemin de Planes	Travaux d'Aménagement
	Chemin des Barraques	Travaux d'Aménagement
	Chemin des Graves	Travaux d'Aménagement
	Chemin Pierre Blanche	Travaux d'Aménagement
	CR de Ponlat	Travaux d'Aménagement
	CR dessus Déchetterie	Travaux d'Aménagement
	CR Gestas	Travaux d'Aménagement
	Impasse Pascalain	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Lespiteau	Rue de la Bartasser de Bernadet	Travaux d'Aménagement
	VC4	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Liéoux	Chemin des Goys	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Cimetière	Travaux d'Aménagement
	CR de la Serre	Travaux d'Aménagement
	RD 92 Route de Landorthe	Travaux d'Aménagement
	Rue de l'église	Travaux d'Aménagement
	VC Pey de Marc	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Lodes	RD69 Route de Larroque	Travaux d'Aménagement
	VC du CR de la Serre au RD 69	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Loudet	Ch de la Vigne	Travaux d'Aménagement
	Chemin de Maruquet	Travaux d'Aménagement
	Chemin des Enclos et rue du canal	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Goutillon	Travaux d'Aménagement
	RD75	Maîtrise d'Oeuvre
	Rue de la Plagne	Travaux d'Aménagement
	Rue Louis Buzon	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Miramont-De-Comminges	Rue du Bédiau	Maîtrise d'Oeuvre
	Rue du Bédiau	Travaux d'Aménagement
	Rue Sainte Germaine	Maîtrise d'Oeuvre
	Rue Sainte Germaine	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Moncaup	D39 - Village	Travaux d'Aménagement
	Place du village	Travaux d'Aménagement
	VC des Près	Travaux d'Aménagement
Montréal	Avenue de Mazères	Travaux d'Aménagement
	Avenue des Pyrénées	Travaux d'Aménagement
	Chemin de Capèle	Travaux d'Aménagement
	RD34L Rue des Pyrénées	Maîtrise d'Oeuvre
	Rue Alquié	Travaux d'Aménagement
	Rue Cerirau	Travaux d'Aménagement
	Rue du Courraou	Travaux d'Aménagement
	Rue Salvador Aliende	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Pointis-Inard	Parking de l'Ecole	Travaux d'Aménagement
	Rue de l'Ecole	Travaux d'Aménagement
	Rue des Cèdres	Travaux d'Aménagement
	Rue du Canton	Travaux d'Aménagement
	Rue du Gravier	Travaux d'Aménagement
	Virage de Brouls	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien

Ponlat-Taillebourg	Chemin de la Carrère	Travaux d'Aménagement
	CR des Vignes	Travaux d'Aménagement
	D633	Travaux d'Aménagement
	Impasse église Taillebourg	Travaux d'Aménagement
	Quartier Las Coustête	Travaux d'Aménagement
	Rue des écoles	Travaux d'Aménagement
	Rue du Lanot	Travaux d'Aménagement
	VC de Saint Orens	Travaux d'Aménagement
	VC10 - Chemin de la Feuille	Maîtrise d'Oeuvre
	VC7 - du Goutil	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Ramassage Ordures ménagères		Maîtrise d'Oeuvre
Régades	CR de Légudan	Travaux d'Aménagement
	VC3 dite de Lôo	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Rieucazé	Impasse St Roch	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Saint-Gaudens	Avenue de Saint-Plancard	Maîtrise d'Oeuvre
	Avenue de Saint-Plancard	Travaux d'Aménagement
	Avenue F. MITTERRAND	Maîtrise d'Oeuvre
	Avenue F. MITTERRAND	Travaux d'Aménagement
	Boulevard du Comminges	Maîtrise d'Oeuvre
	Boulevard du Comminges	Travaux d'Aménagement
	Chemin d'Arman	Travaux d'Aménagement
	Chemin de la Garrie	Travaux d'Aménagement
	Impasse du Picon	Travaux d'Aménagement
	/Impasse Lamartine	Travaux d'Aménagement
	Impasse Massadel	Travaux d'Aménagement
	Place du Pilat	Travaux d'Aménagement
	Place Henin	Travaux d'Aménagement
	RD39a Boulevard du Comminges	Maîtrise d'Oeuvre
	RD8 Avenue de L'Isle	Travaux d'Aménagement
	Rue Blériot	Travaux d'Aménagement
	Rue Carra	Travaux d'Aménagement
	Rue de la Naouze	Travaux d'Aménagement
	Rue des Peupliers	Travaux d'Aménagement
	Rue Guynemer	Travaux d'Aménagement
	Rue Olivier de Serre	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Saint-Ignan	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Saint-Marcet	Multi équipement	Travaux d'Aménagement
	Cabane des pêcheurs	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Village	Travaux d'Aménagement
	CR de la Louge	Travaux d'Aménagement
	Impasse Marignas	Travaux d'Aménagement
	Parking du stade	Travaux d'Aménagement
	Rue du Village	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Saint-Plancard	CR de Peyregrise	Travaux d'Aménagement
	CR dit de la Taure	Travaux d'Aménagement
	VC de Rive Save	Travaux d'Aménagement
	VC dite de la Carrau	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Saux-Pomarede	Chemin de Pomarède	Travaux d'Aménagement
	Chemin de Porteteni	Travaux d'Aménagement
	Impasse L'Orée du bois	Travaux d'Aménagement
	Lotissement L'Orée du Bois	Travaux d'Aménagement
	Place du Hangar Communal	Travaux d'Aménagement
	VC de Maison neuve	Travaux d'Aménagement
	VC4 de Villeneuve à St Ignan	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien

Savarthès	Impasse du Cagire	Travaux d'Aménagement
	Parking salle des fêtes	Travaux d'Aménagement
	RD 33F	Maîtrise d'Oeuvre
	Rue de l'église	Travaux d'Aménagement
	VC3 - Rue du Cagire	Travaux d'Aménagement
	VC3 - Rue du château	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Sédeilhac	Chemin de la Lande	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Sost	Voie générale	Travaux d'Entretien
Valentine	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Villeneuve de Rivière	Chemin Bois d'Espagne	Travaux d'Aménagement
	Chemin Cap de la Coste	Travaux d'Aménagement
	Chemin Côte de Vignet	Travaux d'Aménagement
	Chemin de Lamothe	Travaux d'Aménagement
	RD21 Côte Fine	Travaux d'Aménagement
	Rue du Stade	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Villeneuve-Lécussan	RD39	Maîtrise d'Oeuvre

A noter aussi, **98 Interventions de travaux d'entretien** par le service voirie ont été réalisées chez **76 particuliers**.

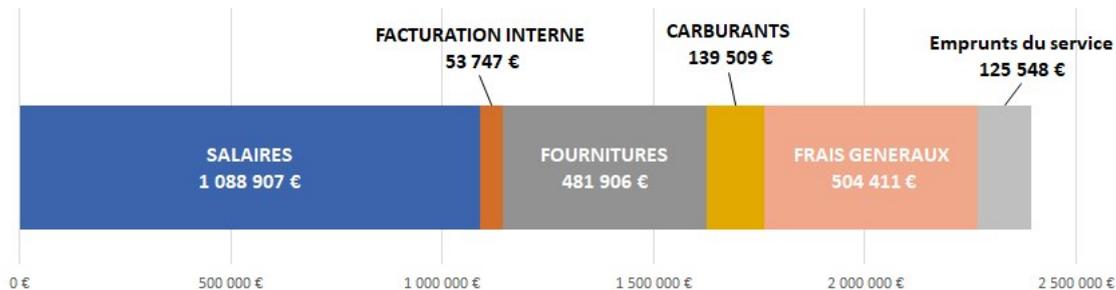
Nombre d'heures d'utilisation des engins du service au cours de l'année 2021

	Engins	Temps		Engins	Temps
011006	Minipelle Kubota	272h	011172	NISSAN Maxity (3.5t) benne	208h45
011013	Pelle Pneu Liebherr	148h30	011177	Mascott Espace Vert 5T Polybenne	28h
011015	Pelle Liebherr A314	949h15	011178	Renault Mascot	117h15
011023	Tracto Pelle	87h	011179	Renault Maxity	38h
011029	Tracteur Ares 640	2h	011181	Camion Grue G270 Master	172h25
011039	Tracteur Remorque 110	1h30	011301	Patin Vibrant 2	71h
011040	Tracteur Agricole - VALTRA	292h45	011302	Patin Vibrant 3	1h45
011042	Niveleuse	345h25	011304	Groupe Electrogène	4h
011064	Camion Benne Mercedes Axor	453h15	011307	Compresseur Sullair	55h
011067	Camion Benne Mercedes	603h39	011309	Pompe à Sulfater Vichy	30h
011068	Camion Benne Renault	513h	011310	Rotofil Débroussailleuse	188h15
011069	Gravillonneur Renault	483h15	011311	Taille Haie	62h
011080	Porte Engin (semi)	11h31	011312	Découpeuse Béton Stihl	8h15
011081	Porte Engin (remorque)	7h30	011317	Sécateur Electrique Électocoup F3005	15h
011090	Benne (semi)	169h24	011320	Tronçonneuse	27h30
011105	Gravillonneur S170	14h30	011330	Tondeuses Manuelles	13h
011106	Gravillonneur 220DCI	389h30	011334	Tondeuse autoportée GRILLO FD2200TS	122h30
011107	Renault Midlum 150 DCI 7,5T	149h30	011340	Bétonnière	1h
011114	Camion Cuve 320 DCI	356h	011351	Perforateur Bosch	3h
011115	Camion Balai 320 DCI	18h30	011920	Master	3h
011116	Balayeuse	436h50	014001	Mini Pelle	117h30
011122	Compacteur BW151AC	258h30	015054	Tracteur Routier Axor	67h25
011133	Compacteur CAT 120	117h15	018010	Location Mini-Pelle	6h
011140	Tracteur Agricole 951	8h	018013	Cuve Goudron	130h
011151	Epareuse Optima M51	353h45	018014	Cuve Goudron avec Chauffeur	86h30
011152	Tracteur Remorque 851	25h	018015	Location Tracteur Agricole	71h
011153	Epareuse CLAAS 420 ARION	817h15	018600	Location Nacelle	12h30
011154	Tracteur Epareuse CLAAS ARION 420	821h25	019054	Chariot Élévateur	33h
011158	Epareuse Minotor 5000	11h30			
011159	Epareuse Minotor 5000 (Bagnéris)	801h30			
011161	Girobroyeur	16h30			
011163	Rotobroyeuse	36h			

Les indicateurs financiers du service

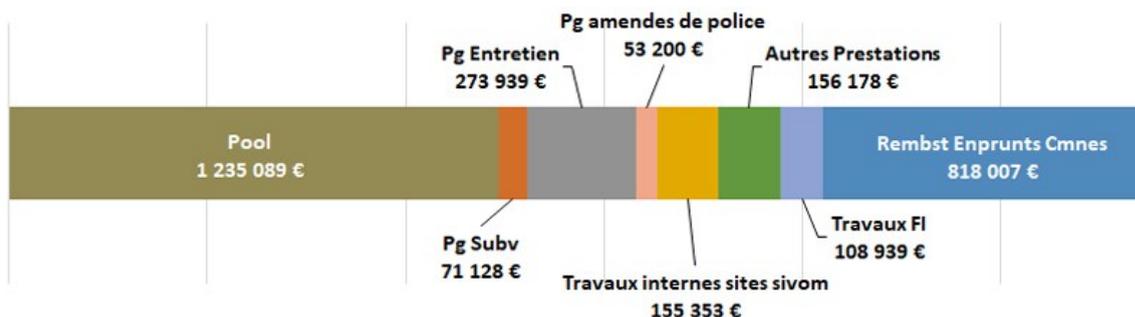


LES DÉPENSES



Total dépenses
3 212 035 €

LES RECETTES



Total Recettes
2 871 832 €



LE SERVICE POMPES FUNÈBRES : PRÉSENTATION

Les effectifs

- 10 agents
- 7 contractuels

Le matériel :

- 3 véhicules de transport funéraires
- 3 véhicules légers de service (astreintes)
- 1 véhicule léger pour la marbrerie
- 1 poids lourd pour la marbrerie

Les locaux :

- 2 salons funéraires
- 3 cases réfrigérées

soutien
discrétion
écoute

Le service des pompes funèbres propose d'accompagner les familles endeuillées avant, pendant et après le décès d'un proche.

La professionnalisation du service des pompes funèbres est acquise et progresse tout comme les résultats.

Le service assure :

- le service public de pompes funèbres
- Les travaux de fossoyage
- Les travaux de marbrerie
- Les contrat obsèques
- Les réquisitions pour le tribunal de grande instance de Toulouse

Les faits marquants

Fin décembre, dépôt du permis de construire pour le projet du crématorium.

Départ de Xavier Rekkouche. Il est remplacé par Miguel Courteille comme responsable du service.

A votre écoute 7 jours sur 7
week-ends et jours fériés

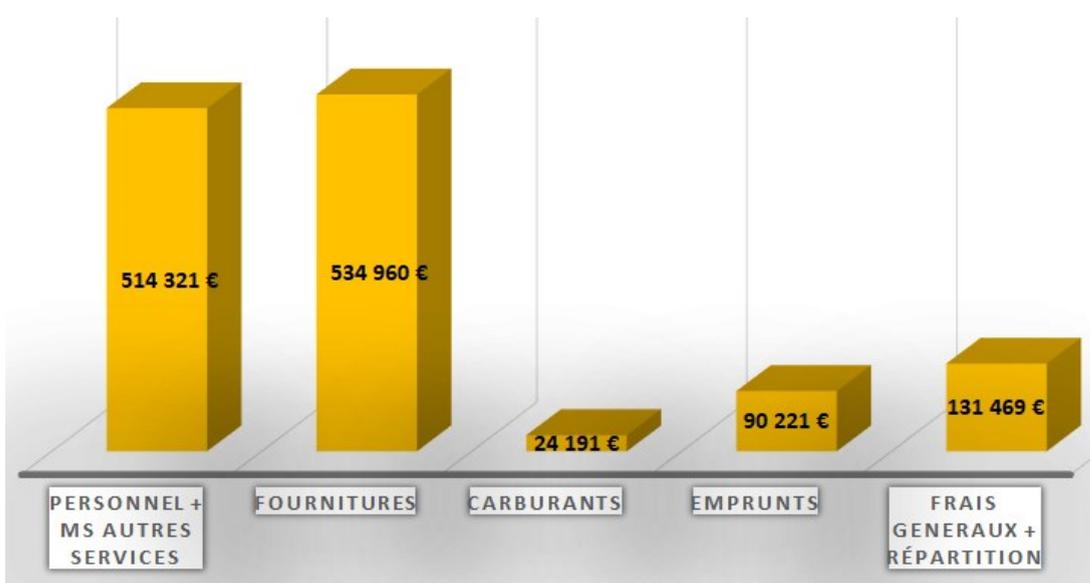
Tél : 05 61 94 17 40

Nos bureaux :
Rue de la Pouchette - 31210 CLARAC

Les indicateurs techniques

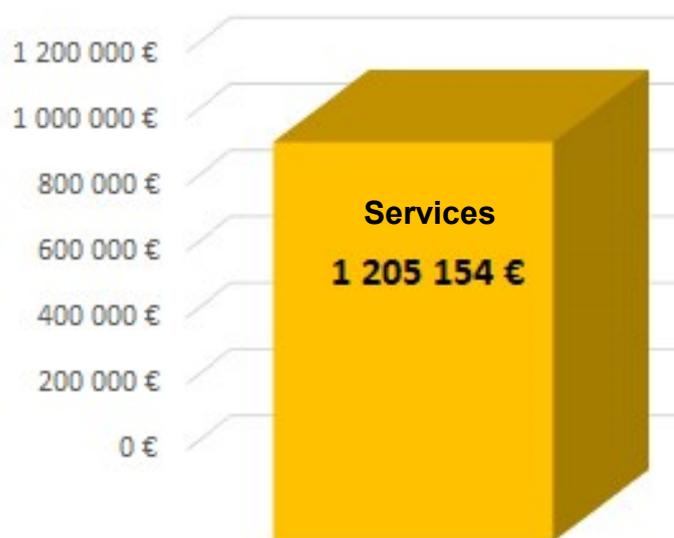
PRESTATIONS	Nombre
Fossoyages (ouvertures, creusement)	499 Interventions
Services	374
Marbrerie	2041 gravures, 110 monuments
Transport de corps avant et après mise en bière	40 812 Km

Les indicateurs financiers du service pompes funèbres



**Total des dépenses
1 295 162 €**

ACTIVITÉ DU SERVICE



**Total Recettes
1 205 154 €**

Construction d'un pôle funéraire sur la commune de Villeneuve-de-Rivière - Approbation de l'Avant-Projet Définitif (APD)

Le projet de construction d'un crématorium sur la commune de VILLENEUVE-DE-RIVIERE, fait partie d'un marché de maîtrise d'œuvre qui a été conclu le 13 juin 2019 avec le groupement représenté par le cabinet Pierre-Edouard VERRET, architecte mandataire.

Ce projet a été redimensionné, en retirant du dossier initial la partie maison funéraire et les locaux de service des pompes funèbres.

L'augmentation de l'enveloppe initiale est due à l'actualisation des prix suite à l'envolée des prix constatée actuellement (évolution de l'indice de référence BT01 de près de 5%), à la mise en place d'un système de géothermie et à celle de fourreaux nécessaires pour tirer des alimentations des places de stationnement / recharge de véhicules électriques obligatoires depuis le printemps.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré a décidé d'approuver l'avant-projet définitif et le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 2 788 000 € HT valeur octobre 2021



- Notification au Maître d'œuvre de l'avenant concernant le nouveau programme : 10 février 2021
- Remise APS 7 Avril 2021
- Notification par le SIVOM du nouvel APS mai 2021
- Remise APD octobre 2021
- Dépôt du Permis de construire 28 décembre 2021 en cours d'instruction
- Elaboration du dossier de consultation des entreprises
- Consultation des entreprises 2^{ième} semestre 2022
- Signature des Marchés et début des travaux fin 2022
- Exécution des travaux 18 mois
- Fin des travaux 2^{ième} semestre 2024

D Les autres services

1) LA CUISINE CENTRALE DU SIVOM

Les effectifs :

- 14 agents titulaires (2 agents à mi-temps)
- 11 agents contractuels

Le matériel :

- du matériel technique (ergonomique, parfaitement adapté, sous agrément de cuisine centrale avec Plan de maîtrise sanitaire)
- 5 fourgons réfrigérés
- Plus de 600 m² de locaux

Service de portage de repas à domicile

Livraisons tous les jours

Le SIVOM de Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac propose un service de portage de repas à domicile aux personnes qui, compte tenu de leur âge (plus de 60 ans) et/ou de leur handicap, rencontrent des difficultés pour se déplacer et préparer leur repas.



162 665 km parcourus pour le portage de repas aux personnes âgées.

Les indicateurs techniques

Nombre de repas servis	
Scolaires	46 003
Adultes self SIVOM	15 816
Adultes Self extérieurs	5307
Repas exceptionnels	0
Personnes âgées	76 593
Repas fabriqués pour l'ADMR	12 047
Nombre de repas servis	155 766



Les repas scolaires

Repas variés
Produits bio
Diététique
Qualité
Repas à thème
Repas équilibrés

20 communes ont utilisé le service de restauration scolaire

Le restaurant

Le restaurant est ouvert aux agents du SIVOM, aux agents des collectivités proches et aux personnes extérieures.

Les points forts :

- Traçabilité
- Produits locaux
- Diversité

Liaison chaude - liaison froide... C'est quoi ?

La liaison chaude :

C'est le mode de fonctionnement pour les repas pris au restaurant du SIVOM ; Les repas sont produits le matin, servis et consommés le jour même sans refroidissement.

La liaison froide :

La production des repas du jour peut être servie de J + 1 à J + 3 (délais définis par notre agré-

ment), après refroidissement en moins de 2 heures à 4°. Les repas sont alors mis en barquettes thermocollées et servis en thermorette isotherme (caissette). La livraison sur nos différents sites, dans les cantines scolaires et aux personnes âgées est effectuée par nos chauffeurs dans nos camions réfrigérés.

Les faits marquants

➤ Suppression de la régie de recettes du portage de repas

A la demande de la perception et considérant la mise en place d'une facturation mensuelle par titre concernant le paiement des repas du portage de repas avec possibilité, en plus des autres moyens de recouvrement, de recourir au prélèvement automatique, la Régie de recettes instituée pour l'encaissement des repas du portage a été supprimée à compter du 1^{er} juillet 2021.

Contact et informations :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 17h00

Sur place dans nos bureaux :

Route du circuit - La Graouade - 31800 SAINT-GAUDENS

Par téléphone : 05.61.94.73.72

Consultez les menus de vos enfants dans les cantines scolaires et de vos aînés sur le site internet du SIVOM
www.sivom-sigma.org

2) LE SECRÉTARIAT INTERCOMMUNAL

Les effectifs

4 agents titulaires



Les agents du SIVOM sont mis à disposition des communes adhérentes au service du secrétariat intercommunal... soit plus de 5000 heures pour 2021

Ces communes bénéficient alors des services de ces agents pour :

- l'accueil en mairie
- les activités administratives et comptables liées au fonctionnement de la mairie

Les indicateurs techniques

Heures réalisées dans les communes adhérentes		
Cazaril-Tambourès	8 h/semaine	416 h/an
Cuguron	8 h/semaine	416 h/an
Clarcac	17 h/semaine	884 h/an
Landorthe	23 h/semaine	1196 h/an
Saint-Plancard	12 h/semaine	624 h/an
Les Tourreilles	11 h/semaine	572 h/an
Lécussan	12 h/semaine	624 h/an
Loudet	4 h/semaine	208 h/an
Régades	4 h/semaine	208 h/an
Liéoux	8 h/semaine	416 h/an
TOTAL		5564 h/an

Heures réalisées dans les communes non adhérentes (remplacements) ou heures supplémentaires		
Labarthe Rivière	18 h/semaine	936 h/an
Miramont de Comminges depuis le 14 juin 2021	3 h/semaine	soit 29 semaines 87 h/an
Syndicat du Job	12 h/semaine	624 h/an
TOTAL		1647 h/an



Les faits marquants

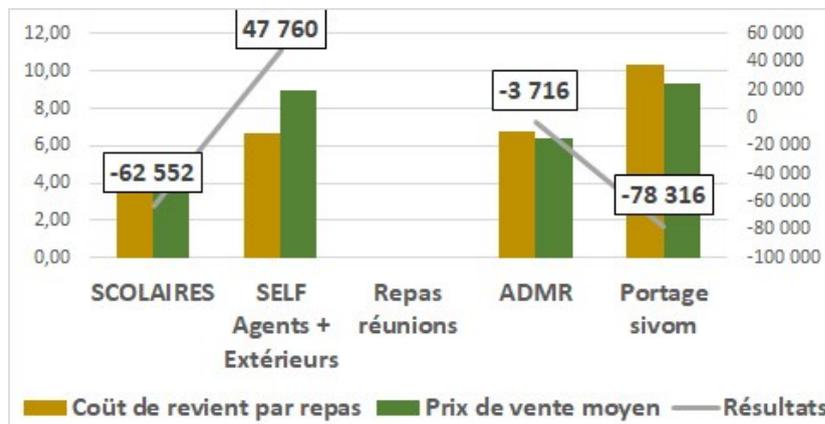
- Remplacements sur la commune de Miramont-de-Comminges.

Les indicateurs financiers du service restaurant



**Total des dépenses
1 259 183 €**

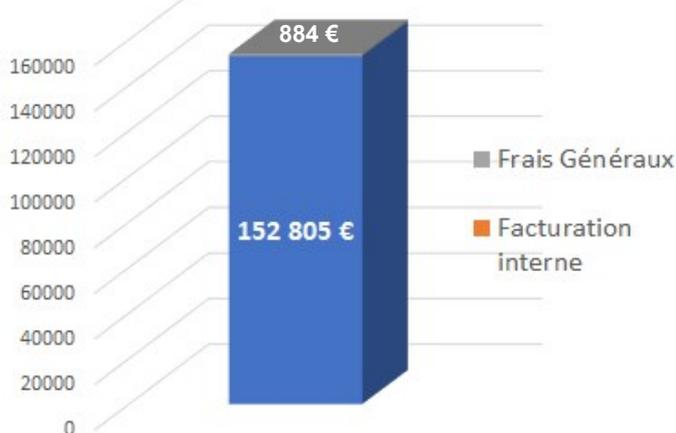
Résultat par activité



**Total des recettes
1 178 738 €**

Les indicateurs financiers du secrétariat intercommunal

LES DÉPENSES



**Total des dépenses
153 689,33 €**



1) LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Les effectifs

18 agents

1 contractuels

Le matériel :

Matériel et réseau informatique
Logiciels : Berger Levraut (comptabilité)
Octime (ressources Humaines)
Atal (Comptabilité analytique)
Carrus (Paye)
Des locaux d'environ 350m²

Le service administratif , c'est :

Accueil des visiteurs
Direction
Secrétariat de direction
Service comptabilité
Service analytique (ATAL, Octime)
Service des marchés
Service communication
Service facturation des ordures ménagères et de la prestation de restauration
Service informatique

Les faits marquants

- Arrivée le 16 Août 2021 d'Émilie GRINDES au poste de Directrice des Ressources Humaines
- Mise en place des Lignes Directrices de Gestion
- Abadon (Comité du 30 novembre 2021) de l'activité de mise en œuvre des podiums et chapiteaux (montage, démontage, livraison)



Pour contacter le SIVOM :

Tél : 05 61 94 73 73

De 8h à 12h30 et
de 13h30 à 17h30

Les indicateurs techniques

Nombres de mandats et titres par pôle émis en 2021	
Voirie	
Mandats	883
Mandats annulatifs	5
Titres	399
Titres annulatifs	4
Pompes funèbres	
Mandats	1059
Mandats annulatifs	6
Titres	457
Titres annulatifs	13
Service général - Ordures ménagères	
Mandats	5720
Mandats annulatifs	15
Titres	5523
Titres annulatifs	25
TOTAL	14 109



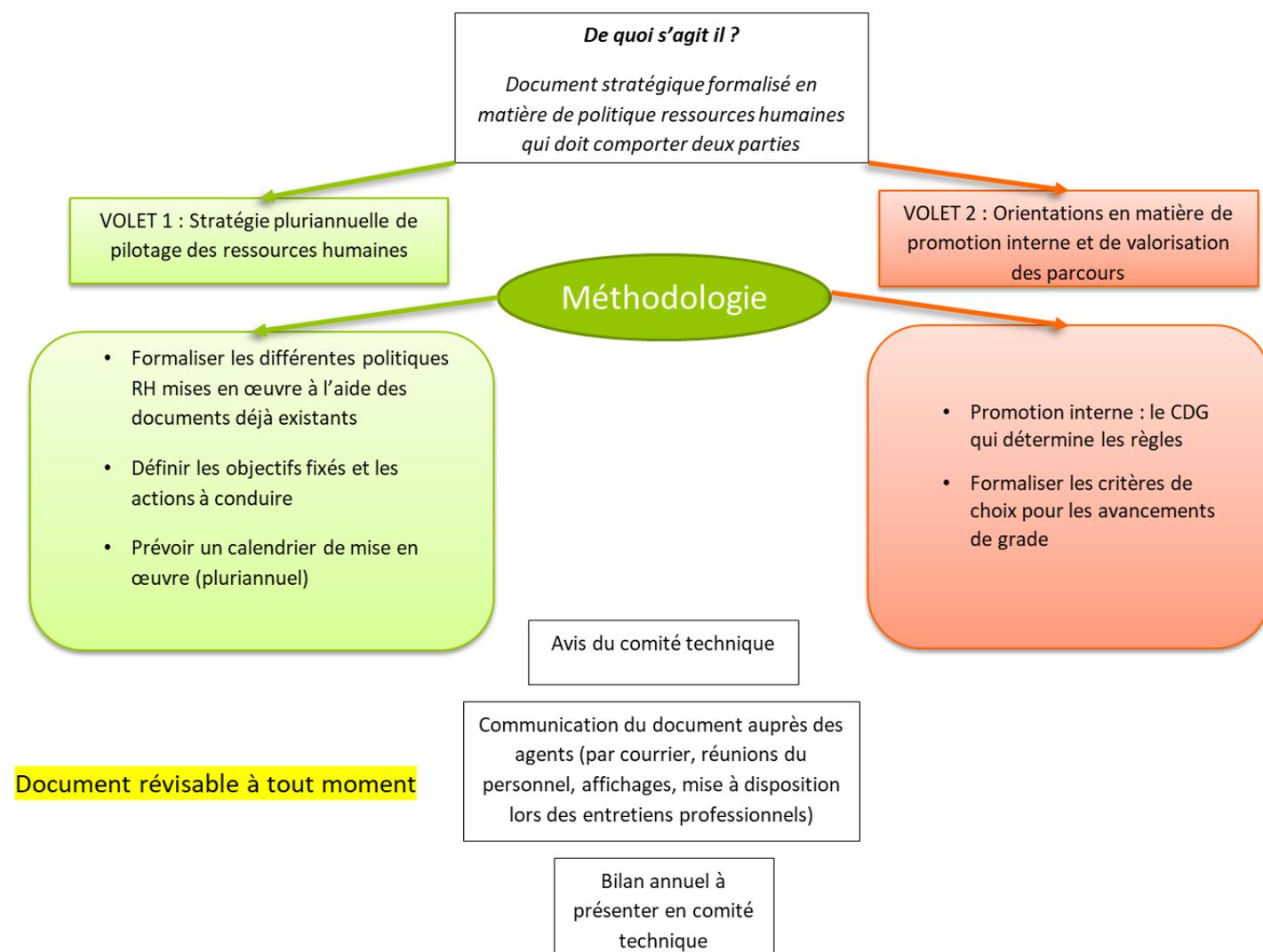
Registre des marchés 2021		
	Nombre de marchés	Montant des Marchés (HT)
Voirie	16	2 347 000 €
Pompes funèbres	2	120 000 €
Service général	15	4 068 925 €
Ordures ménagères	3	674 000 €
Restauration	7	420 000 €
TOTAL	43	7 629 925 € HT

Cadre général

L'une des innovations de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la fonction publique consiste en l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir des lignes directrices de gestion (LDG).

Les lignes directrices constituent un **outil de planification pluriannuel de la politique des ressources humaines**.

Schéma récapitulatif des étapes d'élaboration des lignes directrices de gestion



Synthèse des objectifs réglementaires

- Simplifier la gestion des agents territoriaux en permettant aux Maires et Président(e)s d'établissements publics de prendre des décisions sans solliciter l'avis des instances
- Garantir la transparence et l'équité de traitement des agents par l'application de règles définies et concertées au préalable
- Maintenir un examen paritaire et individuel de certaines décisions défavorables aux agents
- Rassembler au sein d'un même document toutes les politiques mises en oeuvre par l'autorité territoriale en matière de Ressources Humaines.
- Dresser une perspective d'évolution notamment en matière de GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)

2) LE SERVICE ATELIER

Les effectifs :

- 8 agents titulaires
- 3 contractuels
- 2 apprentis

Les moyens :

Ponts (VL, à chariot)
 Équilibreuse à pneu VL
 Machine à démonter, remonter les pneus VL, engins et PL
 Verrin de fosse pour démontage boîte de vitesse PL
 3 Postes à souder
 Valise à diagnostic VL, PL

Un magasin stock pièces de rechange
 Un espace de stockage des pneus PL
 Des pompes GNR (Gazoil non routier), Gazoil et Super 98
 Un Icio : GNR, gazoil, ADBLUE (véhicule engins normes euro6)
 Liéoux: GNR

Logiciels : GIR (carburant, stock, entretien véhicules,...),
 ATAL, OPTAC (cartes conducteurs)



Le service atelier assure l'achat, le suivi, les réparations des véhicules du SIVOM.

Les différentes spécialités représentées au sein du service :

- Mécanicien auto
- Soudeur
- Magasinier
- Mécanicien poids lourds, engins
- Electricien

La gestion du parc de véhicule comporte :

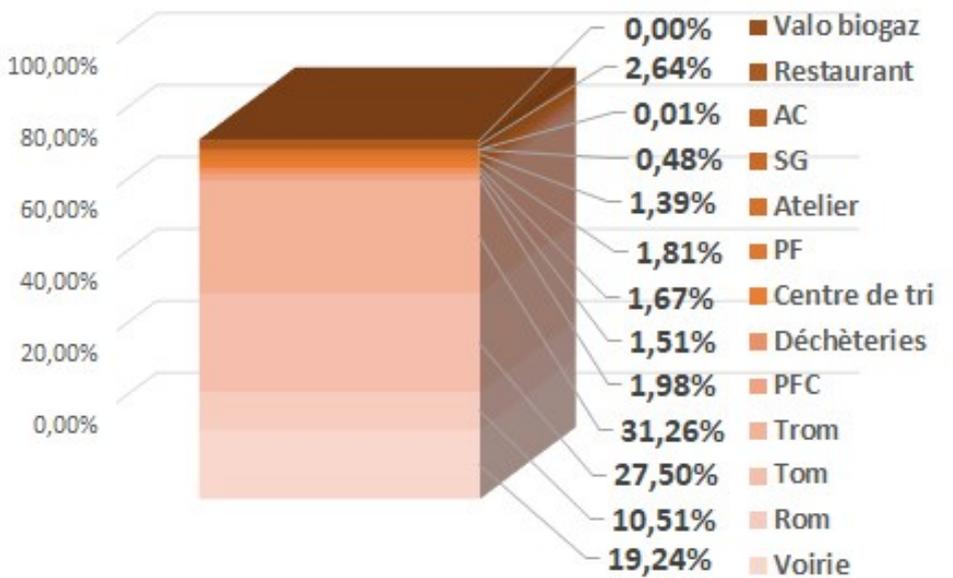
Environ 200 véhicules (VL, PL, engins, petit matériels)
 la gestion carburant pour maintenance des véhicules (opérations programmées telles que vidanges,...)
 la gestion des permis et cartes conducteurs
 la gestion des cartes vertes
 les dépannages et la gestion des accidents (remorquages, contacts experts)



Arbre à vœux réalisé pour la manifestation des Pyrénéennes par les soudeurs du service

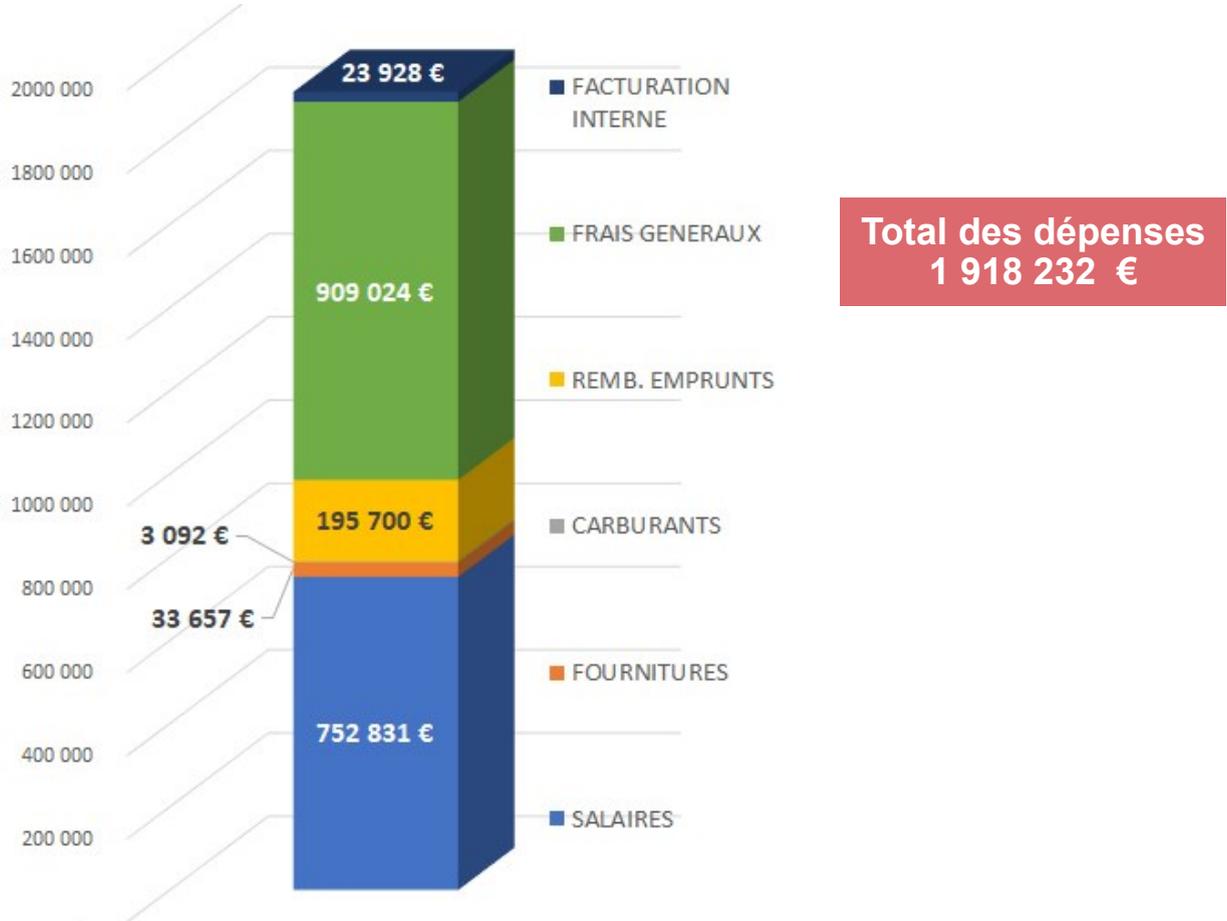
Les indicateurs techniques

RÉPARATIONS

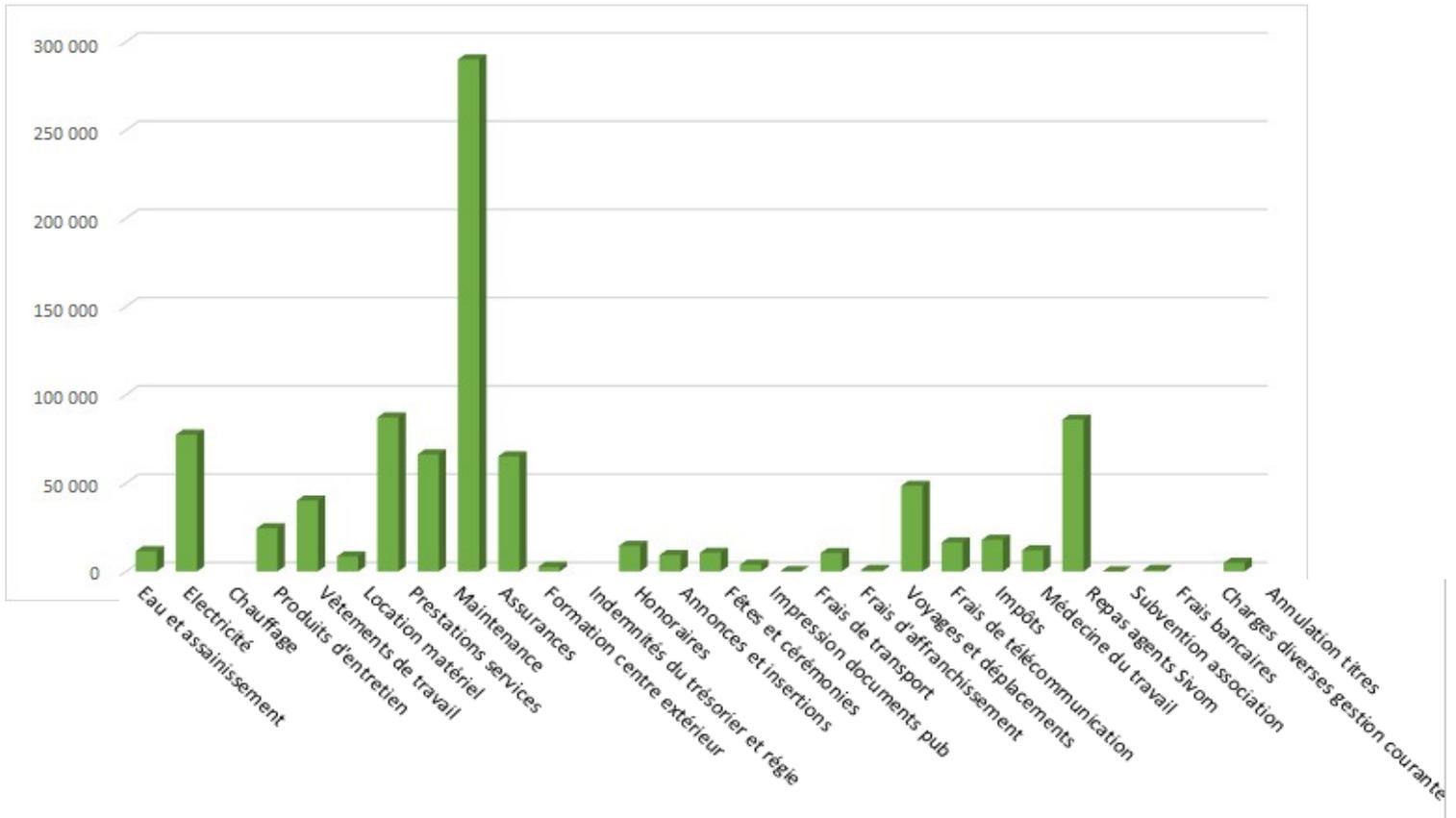




LES DÉPENSES DES SERVICES ADMINISTRATIFS

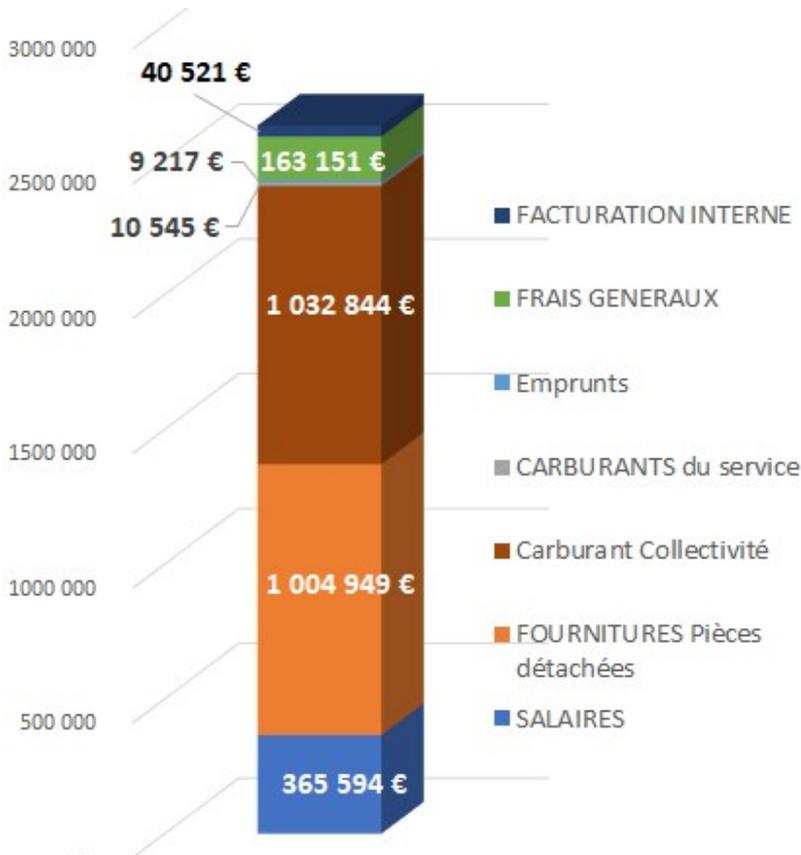


DÉTAIL DES FRAIS GÉNÉRAUX





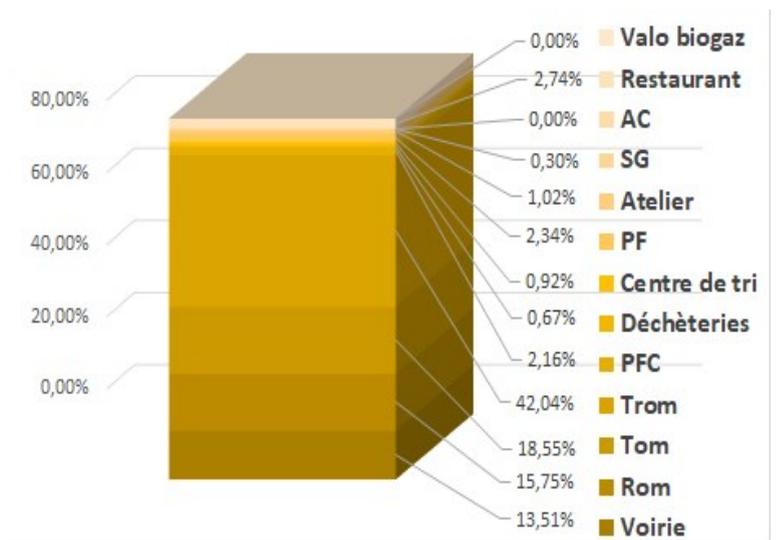
LES DÉPENSES



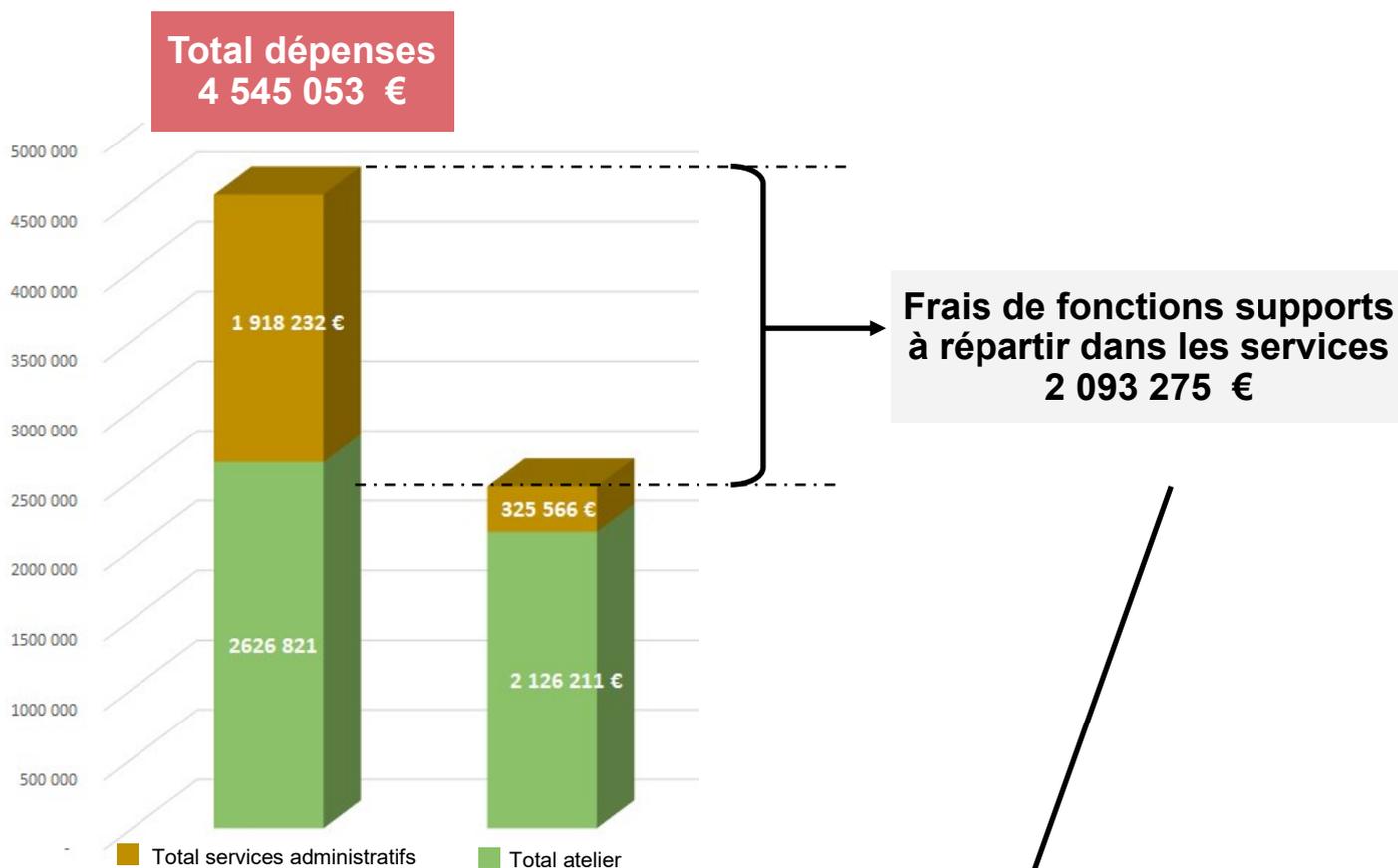
Total des dépenses
2 626 821 €

Total dépense de carburant pour la collectivité
1 032 844 €

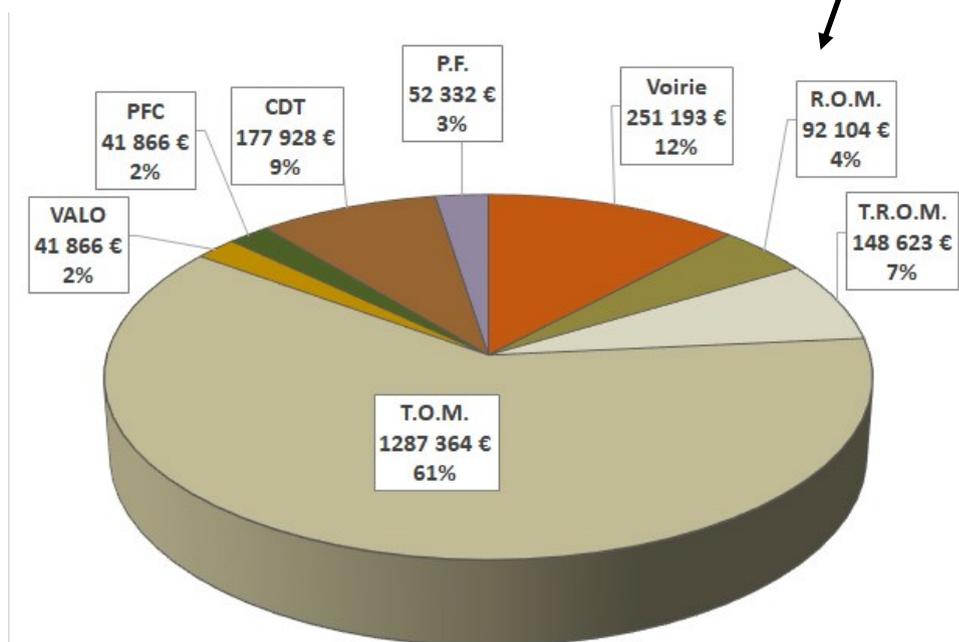
CONSOMMATIONS CARBURANT



PART DES FONCTIONS SUPPORTS VENTILÉE SUR LES AUTRES SERVICES



Total Recettes 2 451 777 €



- TOM : Traitement des Ordures Ménagères
- PFC : Plate-Forme de Compostage
- VALO : Valorisation Biogaz
- CDT : Centre de Tri
- PF : Pompes Funèbres
- Voirie
- ROM : Ramassage Ordures Ménagères
- TROM : Transport Ordures Ménagères



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Le SIVOM a une obligation de continuité du service public.

Tout au long de l'année 2021, en raison des mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre l'épidémie Covid-19 le SIVOM a mis en place un plan de continuité de ses activités.

Certaines activités ont été beaucoup plus impactées que d'autres par ces mesures : réorganisation de la gestion des déchets sur le territoire du SIVOM, maintien de l'activité du service des pompes funèbres, maintien du service de portage de repas aux personnes âgées, plusieurs réorganisations pour la prise des repas au restaurant (nombre de personnes à chaque table pour le respect de la distanciation, demande du pass sanitaire aux personnes extérieures au SIVOM), utilisation du télétravail, mesures individuelles de protection sanitaire plus ou moins contraignantes, création d'un organigramme d'aide à la gestion des cas COVID (isolement, justificatifs, position ASA,...) dans les services...

En raison du nombre important d'élus convoqués, tous les Comités SIVOM se sont déroulées au Parc des Expositions afin

Toutes les mesures ont été modifiées et réadaptées en fonction de l'évolution de la situation et des nouvelles directives gouvernementales.

Affichage personnalisé dans les lieux de rassemblement des agents dans les salles de repos de chaque service.

Protégeons-nous et protégeons les autres

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Le virus est toujours là et circule toujours

Suite au nouveau protocole, il est impératif d'appliquer les règles en vigueur.

NOUVEAU !

2m Respectez les distances entre vous lorsque vous enlevez le masque pour boire ou manger

Port du masque obligatoire dans vos déplacements

15 Limitez la pause à 15 mn

Pas plus de **5** personnes en même temps

Désinfectez les distributeurs de boissons si vous les avez utilisés

NOUVEAU ! Tout manquement au respect de ces règles entrainera la fermeture de l'espace café



Se laver régulièrement les mains ou utilisez une solution hydroalcoolique



Portez un masque



Respecter une distance de 2 m avec les autres en mangeant et en buvant



Limiter les contacts sociaux



Saluer sans serrer la main, arrêter les embrassades



Aérer les pièces très souvent



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Eviter de se toucher le visage



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



SIVOM Saint Gaudens - Montréjeau - Aspet - Magnoac
 Route du Circuit - La Graouade - 31800 Saint Gaudens